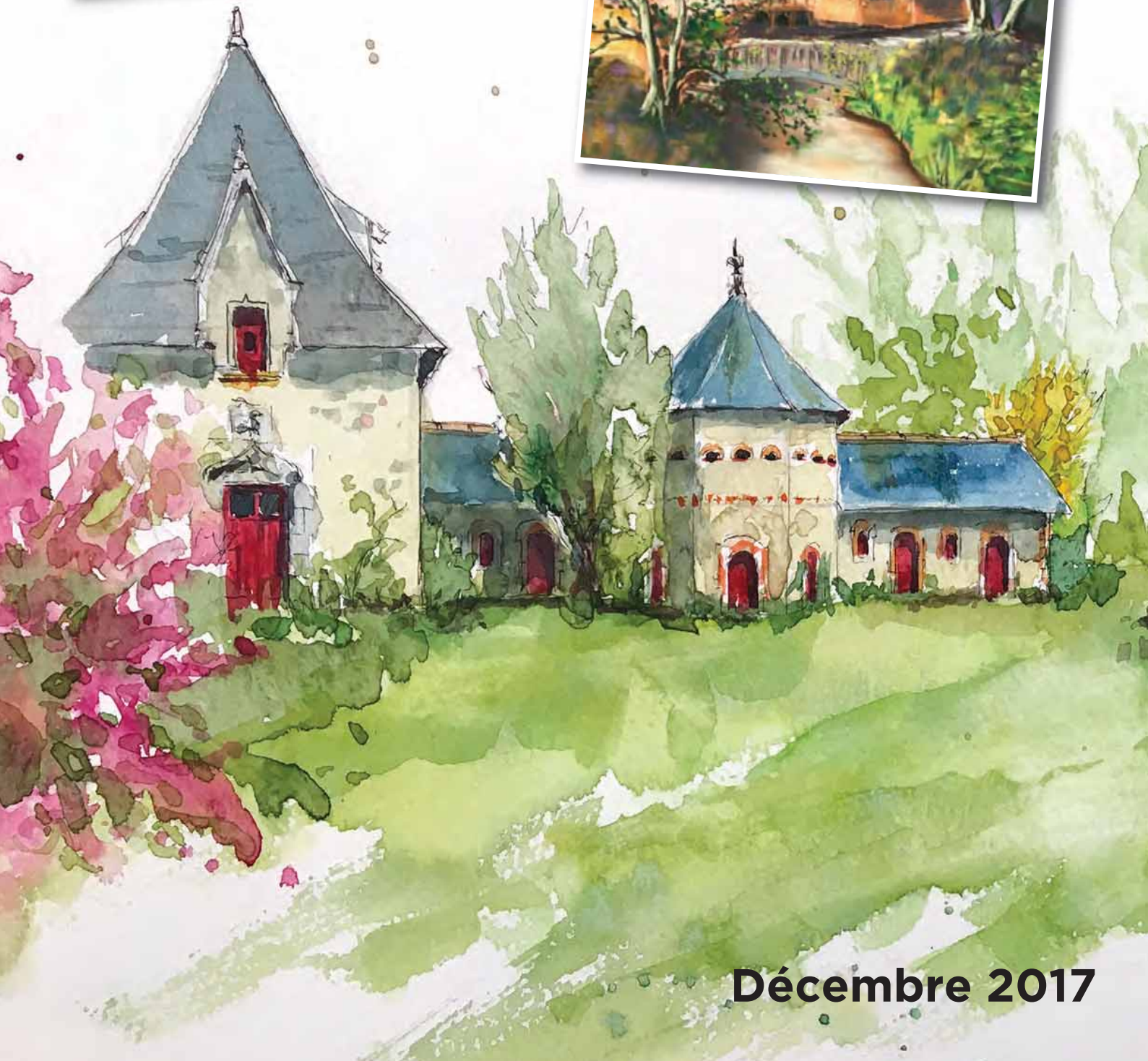


GUÉGON

Bulletin Municipal



Décembre 2017

Sommaire



Le Mot du Maire	1
Délibérations du Conseil Municipal	2
Infos pratiques	11
Finances	12
Travaux / Voirie	17
Urbanisme / Habitat	21
Projets Communaux	23
Vie Locale	26
CCAS	36
Vie Scolaire	38
Vie Associative	46
Vie Économique	61
Agriculture	66
Ploërmel Communauté	67
Infos Diverses	68
Tout en Images	70
État Civil	72
Calendrier des fêtes	3 ^e couv

*Le Maire et le conseil municipal sont heureux de vous inviter
à prendre part à la cérémonie des vœux du Nouvel An
le samedi 6 janvier 2018 à 19h à la salle du Ponty*

Directeur de la publication : M. Le Maire

Photos : Equipe municipale et personnel communal, Pierrick PANIER, Richard MORIUSER, les associations guégonnaises, Dominique LETAILLEUR, Marie-Noëlle GAUTIER, Ecole S. BOURQUIN, photos illustration Couleurs de Bretagne, Anne Robin, Guenhaël Le Trionnaire, Guenhaël Lorcy, Julien Le Breton, Philippe Moy, Alicia Le Meur.

1^{ère} de couverture : dépendances du château de Trégranteur, église St Pierre St Paul, moulin de Penroc

4^e de couverture : grille du château de Trégranteur

Mise en page et impression : e2p imprim - Locminé - 02 97 48 74 80



Le mot du Maire

Chers Guégonnaises et Guégonnais,

A mi-mandat, il est important de revenir sur notre feuille de route de mars 2014 déclinée en quatre thèmes et de faire le bilan de ce qui a été accompli.

• FACILITER LE QUOTIDIEN

Ce premier point a été suivi de faits. Le flash-info paraît tous les mois, des abribus ont été installés à la demande des familles et la plateforme de déchets végétaux a été ré-ouverte permettant ainsi aux guégonnais de limiter leurs déplacements.

En ce qui concerne la sortie de l'école, nous étudions la possibilité de la sécuriser en créant quatre voies distinctes au lieu des deux actuelles, cela afin d'éviter aux enfants et à leurs parents d'avoir à traverser une rue très passagère. Une estimation des travaux est en cours.

Le quotidien passe aussi par la santé. Aujourd'hui, nous avons accueilli M. Vanja Vuckovic ostéopathe à la maison de santé. Actuellement, nous recherchons activement un kinésithérapeute qui pourrait après agrandissement intégrer celle-ci.

• OPTIMISER L'EXISTANT

Dans nos salles communales, des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ont débuté et se poursuivront jusqu'en 2022.

Le conseil municipal a également opté pour la construction d'une scène de spectacle fixe pour 2018 dans la salle du Parc. Les membres de l'association "Da Wekon" pourront en profiter dès les prochaines représentations prévues en février prochain. Cette scène sera aussi, je pense, appréciée lors des autres manifestations culturelles. Un autre point mis en avant est l'aménagement des abords des containers à certains endroits de notre commune. Nous y travaillons actuellement.

• DYNAMISER NOTRE COMMUNE

En ce qui concerne les commerces, avec l'ensemble du conseil municipal, nous avons décidé de nous porter acquéreurs des murs pour faciliter l'installation d'un jeune couple de boulangers. Je leur souhaite à nouveau la bienvenue, je sais que vous êtes déjà nombreux à fréquenter leur commerce.

Je vous informe également que la supérette va être transférée dans l'ancien bar "Le Central" à compter du mois de mars 2018.

Dans notre programme, nous évoquons aussi la possibilité de créer un chemin pédestre et une aire de jeux, avec une priorité donnée à cette dernière. Ce projet est en cours de validation. Il devrait offrir un nouvel attrait à notre commune.

La construction de la garderie-médiathèque avance comme vous pouvez certainement le constater. Cependant, son ouverture va être repoussée de quelques mois car les travaux ne sont pas allés aussi vite que prévu. Ce projet permettra, d'une part d'offrir de meilleures conditions d'accueil des enfants avant et après l'école et d'autre part, de compléter l'offre culturelle.

• SE PROJETER

Dans ce dernier point, je ne mentionnerai que l'aménagement de l'îlot urbain. Dans cet espace de plus de 5000 m² au cœur du bourg, cinq logements ainsi qu'un espace commercial devraient être créés. C'est un projet d'envergure qui devrait également contribuer au dynamisme de notre commune. Il convient donc de prendre le temps de bien réfléchir à son organisation. C'est pour cette raison qu'il ne verra pas le jour avant quelques années.

Comme vous pouvez le constater, de nombreux projets restent à réaliser. Mon équipe et moi-même allons donc continuer à agir pour Guégon et ses habitants.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2018, qu'elle soit remplie d'autant de projets que nous pouvons en avoir pour notre commune.

Jean-Marc DUBOT

Séance du 26 janvier 2017

Convention de partenariat et de mise en réseau des médiathèques de Guégon, Josselin et Lanouée

Le conseil municipal a approuvé la convention de partenariat et de mise en réseau des médiathèques de Guégon, Josselin et Lanouée avec effet au 1^{er} janvier 2017.

Subventions communales - année 2017

Le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes aux associations en 2016.

ACCA GUEGON (piégeurs).....	640 €	LES P'TITS POUSETS GUEGON.....	340 €
AMICALE DU PERSONNEL GUEGON	600 €	LA RAQUETTE GUEGONNAISE	665 €
ANCIENS COMBATTANTS FNACA - GUEGON.....	200 €	SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	1 035 €
ASSOC. MOTOCYCLISTE GUEGONNAISE	210 €	VTT-CYCLO CLUB GUEGONNAIS	255 €
BADMINTON GUEGONNAIS	310 €	PYUNDAI (AUTOCROSS).....	130 €
CAVALIERS VALLÉE DE L'OUST.....	130 €	ADMR JOSSELIN.....	4 636 €
CLUB DES AINÉS DE GUEGON.....	150 €	BANQUE ALIMENTAIRE DU MORBIHAN	534 €
LES COMMERCES GUEGONNAIS	900 €	AMICALE DONNEURS DE SANG	101 €
COMITÉ DES FETES DE GUEGON	2000 €	SECOURS CATHOLIQUE JOSSELIN	167 €
COMITÉ DES FETES DE COET-BUGAT	258 €	LES RESTAURANTS DU COEUR.....	100 €
DA WEKON - GUEGON	329 €	ARABESQUE (DANSE).....	5 € / enfant (min 50 €)
ESG GUEGON	4 872 €	LE SOUVENIR FRANCAIS PAYS JOSSELIN	100 €
GYMNASTIQUE POUR TOUS	550 €	EM2S (SPORT EN MORBIHAN).....	365 €
MUSIQUE A MONGRENIER	350 €	COMICE AGRICOLE Pays de l'Oust et du Lié	755 €
APEL - ECOLE SAINT GILDAS	1 264 €	JUDO-CLUB JOSSELINAIS.....	50 €
ECOLE S. BOURQUIN	8 € / élève		

Subvention d'équilibre au CCAS de Guégon Exercice 2017

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 6 000 € au CCAS, au titre de l'exercice 2017 sur la ligne budgétaire 657362.

Enquête publique

(carrière de Trevadoret en CRUGUEL)

Le conseil émet un avis FAVORABLE sur la demande d'autorisation d'exploiter une carrière à Trevadoret en CRUGUEL, présentée par Monsieur le co-gérant de la société MATERIAUX DE L'OUST.

Morbihan Energies : convention pour extension de l'éclairage public rue des Ronceaux

Afin de desservir le lotissement communal "Le Hameau des Ronceaux" il convient de réaliser des travaux d'extension du réseau d'éclairage public. Le conseil municipal approuve le projet du Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan moyennant un coût estimé à 24 760 € HT après déduction des subventions.

Eglise de Guégon - Restauration de la charpente et de la couverture - Maîtrise d'œuvre - D.C.E.

M. l'architecte des bâtiments de France ayant décidé de faire réaliser une étude sur les désordres de la charpente de l'église

de GUEGON, le conseil municipal confie la mission de maîtrise d'œuvre à M. Léo GOAS-STRAAJER pour un montant estimatif de 38 500 € HT. Le conseil municipal sollicite de l'État une aide financière.

Avis sur le rapport 2015 relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement

Le Conseil municipal prend acte de la communication du rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de Guégon. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux et sera mis à disposition du public.

Convention d'A.M.O. pour renouvellement du contrat de DSP assainissement

Le contrat de délégation de service public d'assainissement des eaux usées (DSP) arrive à échéance le 30 juin 2017. Compte-tenu de la complexité de la réglementation en cours, le Conseil municipal décide de confier l'assistance à maîtrise d'ouvrage au cabinet SCE pour un montant de 4 935 € HT.

Tarifs Atouts-Jeunes - vacances de février 2017

Le conseil municipal a adopté les tarifs ci-après :

Mardi 14 février 2017 après-midi

Activité "Loisirland" à Vannes, par enfant à partir de 5 ans : 5,50 €

Mardi 21 février 2017 après-midi

Activité "Parc Le Ker" à Vannes, par enfant à partir de 7 ans : 5,00 €

Séance du 28 février 2017

Avenant au contrat de délégation de service public assainissement avec SAUR : prolongation de six mois

La société SAUR est titulaire du contrat de délégation du service public (DSP) de l'assainissement collectif des eaux usées sur la commune de Guégon, qui arrive à échéance le 30 juin 2017.

Considérant la nécessité de disposer d'un délai suffisant pour mener la procédure de passation du nouveau contrat de DSP assainissement dans de bonnes conditions, le Conseil municipal décide de prolonger ce contrat par avenant pour une durée de six mois, soit du 1^{er} juillet 2017 au 31 décembre 2017.

Cession d'une parcelle communale à Pourmabon

Le Conseil municipal décide de céder à un riverain, après déclassement, une parcelle communale d'environ 430 m² sise au village de Pourmabon. Tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession (géomètre, notaire...) seront intégralement à la charge de l'acquéreur.

Plan local d'urbanisme

Opposition au transfert de compétence

Monsieur le Maire expose qu'en vertu de la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite "ALUR", les communautés de communes exercent de plein droit la compétence en matière de plan local d'urbanisme à compter du 27 mars 2017 sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à Ploërmel Communauté.

Procédure de récupération de concession perpétuelle au cimetière de Trégranteur

Dans le cadre d'une procédure de concession perpétuelle à l'état d'abandon, le Conseil municipal décide la reprise d'une concession perpétuelle au cimetière de Trégranteur, de M. Louis THOMAS veuf de Mme Marie-Françoise HAREL.

Achat groupé d'électricité

Lancement du marché 2018 - Morbihan Énergies

La commune de Guégon a adhéré à la procédure d'achat groupé d'énergies mise en place par Morbihan Énergies afin de faire face à la fin des tarifs réglementés en électricité. Les marchés conclus ont été passés pour une durée de 2 ans et arrivent à échéance le 31 décembre 2017.

Le Conseil municipal décide que la commune de Guégon participera aux nouveaux marchés d'achat groupé d'électricité lancés par Morbihan Énergies, qui prendront effet au 1^{er} janvier 2018 pour une durée comprise entre deux et quatre années.

Délégation pour remboursement d'un dommage par un tiers

Compte-tenu des dégradations des biens communaux et afin de ne pas faire supporter leur coût de remplacement ou de leur remise en état par la collectivité, le conseil municipal autorise le maire à émettre les titres de recette relatifs au remboursement des dégradations.

Programme annuel de travaux de réfection de la voirie

Le Conseil municipal fixe à 120 000 € HT le budget 2017 de réfection de la voirie communale et sollicite un financement départemental au titre du programme PDIC



Séance du 24 mars 2017

Création d'un emploi d'insertion (CUI CAE)

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le dispositif "contrat unique d'insertion" (C.U.I.) est entré en vigueur. Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi en simplifiant l'architecture des contrats aidés.

Le Conseil décide d'y recourir en recrutant une personne pour exercer les fonctions d'agent des espaces verts polyvalent à raison de 35 heures par semaine, à compter du 1^{er} avril 2017. L'Etat prendra en charge 70 % de la rémunération correspondant au S.M.I.C. et exonèrera les charges patronales de sécurité sociale.

Création d'un budget annexe

lotissement communal - Résidence des Fontaines

Il est décidé d'aménager un nouveau lotissement, dénommé "Résidence des Fontaines", afin de répondre à l'évolution des demandes de terrains à bâtir. La parcelle ZN n°340, d'une superficie de 2 580 m² et située au carrefour de la rue des Chapelles et de la rue saint Cado sera viabilisée dans ce but.

Comptes de gestion 2016

Budget principal et budgets annexes

Le Conseil municipal approuve les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes, retraçant la comptabilité communale et tenus par la Trésorerie de Ploërmel pour l'exercice 2016.

Taux d'imposition 2017 - Taxes locales

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2017, qui restent donc identiques à ceux de 2016 et sont fixés comme suit :

Taxe d'habitation	= 13,23 %
Foncier bâti	= 18,72 %
Foncier non bâti	= 44,52 %

Demande de subvention pour voyage scolaire école saint Gildas

Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 20 € par enfant au titre du financement d'un voyage scolaire du 21 au 23 juin 2017

Tarifs Atouts-Jeunes - vacances de Pâques 2017

Le conseil municipal adopte les tarifs ci-après :

Activités "domaine de Tremelin" à Iffendic et "la porte des secrets" à Paimpont, par enfant à partir de 6 ans	: 12 €
Activité "initiation au moto-cross" à Guégon, par enfant (de 7 à 11 ans)	: 15 €

Tarif Atouts-Âges - Animation du 19 mai 2017

Le conseil municipal adopte le tarif suivant pour la sortie Atouts-âges :

Visite de Quimper (faïencerie) et de l'usine Henaff à Pouldreuzic : par personne 30 €

Séance du 10 mai 2017

Instauration d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, de sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel - RIFSEEP

Conformément au décret ministériel du 20 mai 2014, le Conseil municipal adopte le RIFSEEP qui définit les nouvelles bases du régime indemnitaire des agents territoriaux, en remplacement du régime actuel qui est supprimé.

Horaires du personnel municipal

Afin de rationaliser les horaires de travail et d'apporter un meilleur service au public, le Conseil municipal décide de modifier les horaires de travail des différents services municipaux qui seront effectifs au 1^{er} juin 2017. La mairie sera ouverte au public 39 h 30 par semaine.

A compter de cette date, la mairie sera ouverte au public :

Le lundi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Du mardi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Le samedi de 10h30 à 12 h 00.

L'agence postale sera ouverte le samedi de 9 h 00 à 10 h 15.

Jurés d'assises 2018 - Tirage au sort

Ont été désignés par tirage au sort à partir de la liste électorale :

M. Ludovic GAUTIER, Mme Nicole TANGUY épouse CHAMAILLARD, M. Yannick GUILLAUME.

Constitution d'une commission Plan Communal de Sauvegarde

Le conseil municipal décide de constituer une commission pour la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui définira l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur le territoire de la commune.

Cette commission est constituée de Mmes AMIOT et GABOREL, MM. CARAFRAY, DANET, DUBOT, GEFFRAY, HAUVESPRE, LE BLAY et LE BRAZIDEC.

Cession d'une parcelle à Pourmabon

Il est décidé de céder à un particulier une parcelle de 10 m² enclavée dans sa propriété au village de Pourmabon. Tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession seront intégralement à la charge de l'acquéreur.

Opération "argent de poche"

Afin de permettre à des jeunes âgés de 17 ans de gagner de l'argent de poche, le Conseil municipal décide de recruter 4 jeunes répartis en juillet et août moyennant une gratification de 175 € net en contrepartie de missions diverses d'intérêt général.

Association AMG

demande de subvention exceptionnelle

Le Conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle à l'AMG d'un montant de 150 € dans le cadre des 30 ans de l'association.

Procédure de récupération de concession perpétuelle au cimetière de Trégranteur

Dans le cadre d'une procédure de concession perpétuelle à l'état d'abandon, le Conseil municipal décide la reprise d'une concession perpétuelle délivrée le 29 août 1931 à la famille BRUNEL - BUSSON dans le cimetière de Trégranteur.

Achat d'un camion - Service technique

Afin de remplacer un véhicule du service technique hors service, il est décidé d'acquérir un nouveau camion-benne d'occasion (montant HT de 46 200 €).

Participation au fonds départemental de solidarité pour le logement Conseil Départemental du Morbihan

Le Conseil municipal décide de participer au Fonds de solidarité pour le logement et de verser au Conseil Départemental un montant de 234,30 € pour 2017.

Séance du 31 mai 2017

Projet d'acquisition d'un bâtiment à usage commercial

Le Conseil municipal, dans le cadre du programme d'acquisition d'immeubles à vocation commerciale qui a fait l'objet de la délibération du 2 mars 2016 et compte tenu des caractéristiques du bien en question décide d'acquérir la parcelle bâtie AB n°175, d'une superficie de 635 m² située rue du 20 juin 1944. Ce bâtiment sera mis en location (boulangerie-pâtisserie).

Sentiers piétonniers : contrat pour rédaction d'un cahier des charges

Afin de mener à bien le programme de création d'une aire de jeux ainsi que des sentiers piétonniers vers l'étang de Bisoizon et vers les anciennes lagunes, il est décidé de faire appel à un cabinet spécialisé pour la réalisation d'une pré-étude et la réalisation d'un cahier des charges, préalable nécessaire au lancement de l'opération.

Acquisition d'un terrain près du Sedon

Le Conseil accepte d'acquérir pour l'euro symbolique un terrain d'une superficie de 9050 m², qui longe le ruisseau du Sedon sur environ 322 mètres.

Projet de cession de maison

La commune est propriétaire depuis 2014 d'une maison située dans le bourg au n°6 rue du dix-neuf mars 1962, dont elle n'a pas usage, le projet de réhabilitation ayant été abandonné. Compte-tenu du projet de restructuration de l'îlot urbain, qui comprend la création de plusieurs logements locatifs, il est décidé de remettre ce bien en vente.

Déclassement d'une parcelle Parc d'activité de Caradec

Située dans le périmètre du Parc d'Activité de Caradec, la voie communale dite "de Bogué à Caradec" comprend sur son tracé une parcelle de terre agricole en partie boisée pour une superficie d'environ 1600 m², non affectée à la voirie. Il est nécessaire d'inclure cette parcelle dans le cadre d'un projet d'aménagement du Parc d'Activité, le Conseil décide par conséquent de la déclasser du domaine public.

Appel à candidatures "Dynamisme des bourgs ruraux"

L'État, la Région, l'Établissement Public Foncier de Bretagne et la Caisse des Dépôts et Consignations lancent un appel à candidatures auprès des collectivités bretonnes pour une opération de financement de la revitalisation des centres-bourgs ruraux, intitulée "Dynamisme des bourgs ruraux en Bretagne". L'objectif est d'aider les communes à réinventer leurs centres et répondre aux besoins des habitants sur toutes les dimensions de leur vie quotidienne.

Le projet de restructuration d'un îlot urbain dans le centre-bourg de Guégon, actuellement en instruction, répond tout-à-fait à la thématique de cet appel à candidatures.

Le Conseil municipal décide de présenter le projet de restructuration d'un îlot urbain dans le centre-bourg de Guégon à l'appel à candidatures lancé par l'État, la Région, l'Établissement Public Foncier de Bretagne et la Caisse des Dépôts et Consignations, au titre du cycle opérationnel du programme "Dynamisme des bourgs ruraux".

Tarifs animations estivales 2017 - Atout-Jeunes

Le Conseil municipal fixe les tarifs suivants pour les activités Atout-Jeunes de l'été 2017 :

Mardi 18 juillet 2017

Parc d'activités ANGE MICHEL (enfants à partir de 6 ans) à Saint Martin de Landelles (50) :

8,00 € par enfant jusqu'à 11 ans

11,00 € par enfant de 12 ans et plus.

Jedi 3 août 2017

La Balade du Père Nicolas à Pluméliau (enfants à partir de 5 ans) : Tarif par enfant : 6,00 €

Vendredi 25 août 2017

Château de La Bourbansais à Pleugueneuc (enfants à partir de 6 ans) : Tarif par enfant : 8,50 €

Tarif animation sportive du 28 août 2017 "initiation baseball"

Le Conseil fixe à 3 € par enfant la participation pour l'initiation "baseball" qui aura lieu le lundi 28 août 2017 au complexe sportif de La Ville Pelote.

Opération "Argent de poche"

Onze candidatures ont été déposées pour l'opération "Argent de poche". Un tirage au sort a été effectué : les candidatures de Jordan SOYER, Sylvain GUILLEMOT, Hélène GILLET et Léa LE BRAZIDEC sont retenues.



Séance du 30 juin 2017

Désignation des délégués et suppléants Elections Sénatoriales 2017

Le Conseil municipal a été convoqué ce jour par le décret du 2 juin 2017 afin de procéder à la désignation des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales qui auront lieu le dimanche 24 septembre 2017.

Par arrêté préfectoral en date du 19 juin 2017, le nombre de délégués à désigner pour la commune de Guégon est de cinq, celui des suppléants est de trois.

Après avoir procédé au vote, le Bureau électoral déclare élues les personnes suivantes :

Délégués :

M. Jean-Marc DUBOT, Mme Marie-Noëlle AMIOT, M. Robert DANET, Mme Myriam VIANNAIS, M. Marcel HAUVESPRE.

Suppléants :

Mme Corinne PERRÉ, M. Denis JACQUES, Mme Hélène LE LABOURIER.

Atout-âges : tarifs spectacles "Les Choristes" samedi 25 novembre 2017

Le Conseil adopte les tarifs de la prochaine activité programmée dans le cadre d'Atouts Âges :

Samedi 25 novembre 2017

Concert "Les Choristes" à Rennes :

par personne domiciliée à Guégon : 30 €

par personne non domiciliée à Guégon : 47 €

Marché de travaux

voirie définitive - lotissement les ronceaux

Les travaux de réalisation de la voirie définitive du lotissement Le Hameau des Ronceaux doivent être réalisés en 2017. Une consultation a été organisée en vue de ces travaux.

Après analyse des offres reçues par la commission d'appel d'offres, le Conseil décide d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise EIFFAGE, agence de Pontivy, pour un montant total de 151 409,75 € HT.

Procédure d'abandon manifeste recouvrement des interventions

Le Conseil municipal décide de fixer le coût horaire d'intervention du service technique pour des opérations de débroussaillage de terrains abandonnés en zone d'habitation à 65,00 €.

Eclairage public - conventions de financement et de réalisation - lanternes poteaux béton et extension

Le Conseil municipal approuve les conventions à passer avec le Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan (SDEM) pour le programme de rénovation du réseau d'éclairage public (participation de la commune de Guégon : 8 453,60 € HT) ainsi que pour le programme d'extension du réseau d'éclairage public rue des Jonquilles et rue des Cyprès. (participation de la commune de Guégon : 17 610 € HT).

Lotissement des ronceaux - cession du lot n°2

Le Conseil approuve la cession du lot n°2 du lotissement communal "Le hameau des Ronceaux" à des particuliers, au prix de 14 053 € TTC.



Séance du 13 septembre 2017

Tarifs redevance d'assainissement collectif 2018

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de la redevance assainissement (part communale) qui restent fixés comme suit pour 2018 :

Part fixe (abonnement) : 25,04 €

Par mètre cube consommé : 0,56 €

Acquisition d'une parcelle bâtie 9 place du Général de Gaulle

Le conseil municipal décide d'acquérir une maison située 9 place du Général de Gaulle. Cette acquisition permettra l'optimisation de l'aménagement de l'îlot urbain.

Changement d'affectation d'un local de la maison de santé

Il est décidé de changer l'affectation d'un local de la Maison de Santé et de le louer à un ostéopathe à compter du 1^{er} novembre 2017.

Procédure de récupération de concession perpétuelle au cimetière de Guégon

Dans le cadre d'une procédure de concession perpétuelle à l'état d'abandon, le Conseil municipal décide la reprise d'une concession perpétuelle, délivrée le 20 mars 1939, à la famille TANGUY - DESNOS dans le cimetière de Guégon.

Remplacement des plaques de numérotation d'habitation

La commune fournit gratuitement la première plaque de numéro d'habitation aux particuliers. Le conseil municipal décide d'instituer un tarif de cinq euros pour la fourniture de toute plaque supplémentaire.



Séance du 11 octobre 2017

Tarifs atouts-jeunes vacances de la Toussaint 2017

Le Conseil municipal valide la proposition de la commission sport-culture réunie le mercredi 27 septembre pour les animations Atouts-Jeunes des vacances de la Toussaint.

Mardi 24 octobre 2017 : atelier cuisine

Enfants de 5 à 12 ans

Atelier de 15 enfants maximum sur 2 créneaux horaires (soit 30 enfants)

Tarif : 3,00 € par participant

Jeudi 26 octobre 2017 : patinoire

Enfants à partir de 8 ans

Tarif : 7,50 € par participant

Vendredi 3 novembre : initiation karaté

Enfants à partir de 6 ans

Tarif : gratuit

Validation de l'inventaire des cours d'eau S.A.G.E.

Le Conseil municipal valide les résultats de l'inventaire des cours d'eau sur la commune réalisés par le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

Cession d'un délaissé communal à la Ville Beuve

Le Conseil municipal décide de céder un ancien chemin d'exploitation sis à la Ville Beuve en Guégon à M. Patrick GILLET au prix forfaitaire de 0,15 € le m².

Cession d'une parcelle communale Les Brières d'en Bas

Le Conseil municipal décide de désaffecter à l'usage du domaine public une partie du chemin rural enclavé dans des parcelles au village des Brières et de céder la dite parcelle à M. et Mme BONNIFAIT Georges, au prix de 0,15 € le m².

Construction d'une médiathèque garderie périscolaire - marché gros-œuvre

En raison de différents problèmes, le maître d'ouvrage (EADM) a décidé de résilier le marché gros-œuvre de la médiathèque.

Le Conseil municipal approuve la proposition de l'entreprise SAS EBG de Lorient pour un montant de 45 915,00 € HT.

Séance du 15 novembre 2017

Délibération relative au choix du délégataire du service public d'assainissement et à l'autorisation de signer le contrat de délégation du service

Monsieur le Maire donne lecture du rapport sur le choix du contrat et du délégataire du service public de l'assainissement collectif.

Chaque Conseiller municipal a reçu un rapport analysant les offres des sociétés admises à concourir et justifiant le choix de proposer la société SAUR pour un contrat de délégation du service public d'assainissement d'une durée de quatre années à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

Le Conseil municipal approuve le choix de la société SAUR et autorise le Maire à signer le contrat de délégation du service public avec ladite société.

Monsieur le Maire salue la qualité du travail du bureau d'étude SCE. Il se félicite par ailleurs que la négociation ait permis d'atteindre des tarifs inférieurs à ceux qui sont aujourd'hui proposés aux Guégonnais. Il précise que la société SAUR a fait des efforts pour conserver la commune et que la société S.T.G.S. avait fait acte de candidature mais n'a pas présenté d'offre.

Renouvellement du contrat chenil service

Le Conseil municipal décide de renouveler le contrat passé avec la société CHENIL SERVICE pour la capture, le ramassage et le transport des animaux errants et / ou dangereux sur la voie publique et la gestion de la fourrière animale, pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2018 (montant annuel : 1858 € HT).

Tarifs communaux - 2018

Le Conseil municipal approuve les propositions de la commission "finances" du 7 novembre 2017 relatives aux différents tarifs pour les salles communales et les différents services municipaux à appliquer pour l'année 2018.

Avenant n° 1 - convention SATESE (service assainissement)

La commune de Guégon adhère au Service d'Appui Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux (SATESE), du département du Morbihan, par le biais d'une convention qui prend fin le 31 décembre 2017.

Le Conseil municipal décide de poursuivre cette mission dans les mêmes termes techniques et financiers pour une durée d'un an par avenant.

Recrutement d'agents recenseurs recensement de 2018

Le recensement de la population de Guégon aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018. Le Conseil municipal autorise le Maire à recruter six agents recenseurs pour cette opération et fixe les éléments de leur rémunération.

Participation communale pour la destruction de nids de frelons asiatiques

La destruction des nids de frelons asiatiques représente une charge financière parfois lourde pour les particuliers qui y sont confrontés. Le Conseil municipal décide que, à compter du 1^{er} janvier 2018, la commune participera à hauteur de 35 € à la dépense engagée pour la destruction de chaque nid de frelons asiatiques sur le territoire de Guégon. La destruction devra être obligatoirement effectuée par une personne référencée par la Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON).

Travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées - rue Joseph Le Coq

Le Conseil municipal approuve la proposition de l'entreprise CISE TP pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées sur un tronçon situé à l'intérieur du zonage d'assainissement, rue Joseph Le Coq, pour montant de 25 386 € HT ;



Infos Pratiques

MAIRIE DE GUÉGON

1, place du Général de Gaulle
56120 GUEGON
Tél. 02 97 22 20 64 - Fax. 02 97 22 30 63
mairie@guegon.fr

Jours et heures d'ouverture :

Lundi 10 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30
Du mardi au vendredi 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30
Le samedi 10 h 30 - 12 h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au vendredi :
11 h - 12 h et 13 h 30 - 15 h 30
Le samedi :
9 h - 10 h 15

Heures des levées : 15 h 30 (pas de levée le samedi)
APC - 1, place du Général de Gaulle
Tél. : 02 97 22 20 60

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lundi et mardi : 16 h 15 - 18 h 15
Mercredi : 10 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h 15
Vendredi : 10 h - 12 h et 16 h 15 - 18 h 15

Initiation informatique sur demande au 02 97 22 28 86

Salle informatique :
accès libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque

Rue du Ponty - Tél. : 02 97 22 20 29
bibliotheque@guegon.fr

Portail de réservation de livres :
www.mediathequesdupaysdejosselin.c3rb.org

VIE LOCALE - COMMUNICATION

Tél : 02 97 22 28 86 - vielocale@guegon.fr
N'hésitez pas à prendre contact avec ce service pour toutes
communications dans le flash infos, bulletin municipal,
facebook, site internet...

ASSISTANTE SOCIALE

Uniquement sur RDV en mairie
au 02 97 73 22 00

ASSISTANTES MATERNELLES

Pour obtenir la liste des assistantes maternelles,
contacter le Relais parents-assistantes maternelles.
Tél. : 02 97 22 24 90
ou par courriel : rpam@josselin-communaute.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Centre social "Le Rocher Bleu"
Rue St Jacques - 56120 JOSSELIN
Tél : 02 97 73 94 20

DEPUTE PAUL MOLAC

26, place de la mairie - 56800 PLOERMEL
Tél : 02 97 70 61 72
pmolac@assemblee-nationale.fr

PLOERMEL COMMUNAUTE

Antenne de Josselin
Place des Remparts
Tél : 02 97 22 24 90

OFFICE DE TOURISME

WWW.BROCELIANDE-VACANCES.COM
Tél. : 02 97 22 36 43
www.josselin-tourisme.com
accueil@josselin-tourisme.com

DECHETTERIE

1^{er} MARS au 31 OCTOBRE

Lundi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30
Mardi de 14 h à 18 h 30
Mercredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30
Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
Fermée le jeudi et le dimanche

Du 1^{er} NOVEMBRE au 28 FEVRIER

Lundi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h
Mardi de 14 h à 17 h
Mercredi de 14 h à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Fermée le jeudi et le dimanche

NUMEROS UTILES

Samu : 15
Pompiers : 18 - 112
Gendarmerie : 02 97 22 20 26
Allo enfance maltraitée : 119

CENTRE D'ACCES AU DROIT

Permanence information juridique gratuite et confidentielle.
Tous les mercredis sur rendez-vous, de 14 h à 17 h.
Salle de réunion Ploërmel Communauté, place des Remparts
Tél : 02 97 27 39 63

Section de Fonctionnement

	Prévu	Réalisé
DEPENSES	2 775 946,73	1 407 465,82
011 Charges à caractère général	442 500,00	385 309,50
012 Charges de personnel et Charges Sociales	714 500,00	703 467,04
014 Atténuation de produits	3 830,00	3 557,00
65 Charges de Gestion courante	394 688,55	249 079,06
66 Charges Financières	58 655,50	58 655,29
67 Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00
022 Dépenses imprévues	457,37	0,00
023 Virement à la Section d'Investissement	1 152 417,30	0,00
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	7 398,01	7 397,93
RECETTES	2 775 946,73	3 089 727,24
70 Vente de produits	25 300,00	32 249,85
73 Impôts et Taxes	1 267 807,00	1 444 862,24
74 Dotations, subventions et participations	517 500,00	610 549,94
75 Autre produits de gestion courante	37 500,00	56 174,85
76 Produits financiers	0,00	2,30
77 Produits exceptionnels	500,00	1 146,81
013 Atténuation de Charges	25 000,00	42 401,52
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté N-1	902 339,73	902 339,73
Excédent de clôture		1 682 261,42

Section d'investissement

DEPENSES	4 177 203,20	1 491 379,25
Dépenses d'équipement	3 223 157,92	1 217 966,37
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00
204 Subventions d'équipements versées	26 250,00	1 200,00
21 Immobilisations corporelles	803 418,31	136 500,91
23 Immobilisations en cours (hors opérations)		
Opérations d'équipement (Total)	2 393 489,61	1 080 265,46
Dépenses financières	185 348,30	118 123,58
16 Emprunts et dettes assimilées	118 513,58	118 123,58
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues	66 834,72	0,00
Dépenses d'ordre	768 696,98	155 289,30
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	768 696,98	155 289,30
RECETTES	4 177 203,20	2 221 839,45
001 Excédent d'investissement reporté N-1	1 008 982,07	1 008 982,07
10 Dotations fonds divers et réserves	106 230,00	108 617,66
1068 Affectation N-1	626 188,63	626 188,63
13 Subventions d'investissement	226 718,97	315 363,86
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	280 548,74	0,00
021 Virement à la Section de Fonctionnement	1 152 417,30	0,00
024 Produit des cessions	22,50	0,00
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	7 398,01	7 397,93
041 Opérations patrimoniales	768 696,98	155 289,30
Excédent de clôture		730 460,20

Section de Fonctionnement

DEPENSES		2 045 195,00
011	Charges à caractère général	438 725,00
012	Charges de personnel et charges sociales	723 015,00
014	Atténuation de produits	4 250,00
65	Charges de gestion courante	545 175,84
66	Charges financières	53 164,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00
023	Virement à la section d'investissement	172 740,83
042	Dotations aux amortissements charges financières (68)	7 124,33
RECETTES		2 045 195,00
002	Résultat reporté exercice précédent	
70	Vente de produits	25 800,00
73	Impôts et taxes	1 415 685,00
74	Dotations, Subventions et Participations	532 710,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00
013	Atténuation de charges	21 000,00
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	0,00
79	Transferts de charges	

Section d'investissement

DEPENSES		4 170 562,58
16	Remboursements d'emprunts	109 215,77
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	47 180,00
21	Immobilisations Corporelles	1 530 826,88
23	Immobilisations en cours	1 601 634,17
041	Opérations patrimoniales	791 515,34
27	Autres Immobilisations financières	50 190,42
020	Dépenses imprévues	40 000,00
RECETTES		4 170 562,58
001	Excédent d'investissement reporté	730 460,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	141 000,00
1068	Excédent de fonctionnement reporté	1 682 261,42
13	Subventions d'investissement	299 403,50
27	Autres immobilisations financières	320 222,94
021	Virement de la section de fonctionnement	172 740,83
024	Produit des cessions	25 834,02
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	7 124,33
041	Opérations patrimoniales	791 515,34



Budget prévisionnel 2017 :

Taux de la fiscalité locale :

Taxe d'habitation	:	13,23 %
Taxe sur le foncier bâti	:	18,72 %
Taxe sur le foncier non bâti	:	44,52 %
Excédent de fonctionnement 2016	:	779 921,69 €



Montant des travaux d'investissement réalisés en 2016 :

Voirie	:	584 746 €
Bâtiments	:	495 520 €
Autres aménagements	:	1 508 €

Montant du budget prévisionnel de fonctionnement 2017 : 2 045 195 €

Montant du budget prévisionnel d'investissement 2017 : 4 170 563 €

Les ressources budgétaires (détail pour 100 € de recettes) prévues pour 2017

Fiscalité locale (TH, FB et FNB)*	:	28,26 €
Attribution de compensation**	:	20,11 €
Excédent de l'année 2016	:	29,00 €
Produits des services et locations	:	2,82 €
Dotations de l'État	:	19,81 €
		100,00 €

* *Taxe d'Habitation, Taxes Foncières (Bâti et Non Bâti)*

** *Contribution Foncière des Entreprises (ex Taxe Professionnelle) reversée par Ploërmel Communauté*



	Salle du Ponty	Salle de Trégranteur	Salle de Coët-Bugat	Salle des sports de La Ville Pelote**Y. du Halgouët***	Salle des sports de la Halgouët***	Salle du Parc	Salle des Fontaines*
JOURNEE DES CLASSES & ARBRE DE NOEL DES ENT. GUEGON							
	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
ASSOCIATIONS DE GUEGON, PAROISSE ECOLE de GUEGON							
A BUT NON LUCRATIF							
A BUT LUCRATIF	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
• Repas, buffet, galettes...	78,00 €	32,00 €	32,00 €	78,00 €	78,00 €	Interdit	65,00 €
• Lotos, bals, vidéo, jeux, concerts, spectacles...	78,00 €	32,00 €	32,00 €	78,00 €	78,00 €	78,00 €	65,00 €
PARTICULIERS de GUEGON							
• Repas, buffets - 1 ^{ère} journée	143,00 €	55,00 €	55,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	55,00 €
• Repas, buffets - 2 ^e journée	71,00 €	55,00 €	55,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	55,00 €
• Mariages - 1 ^{ère} journée	250,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
• Mariages - 2 ^e journée	143,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
• Vins d'honneurs et réunions	32,00 €	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
UTILISATEURS EXTERIEURS (COMMUNAUTÉ de COMMUNES)							
• Mariages - 1 ^{ère} journée	350,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
• Mariages - 2 ^e journée	200,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
• Lotos	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
• Bals	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
• Repas, buffets, galettes...	Interdit	126,00 €	126,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	130,00 €
• Arbre de Noël	326,00 €	65,00 €	65,00 €	262,00 €	262,00 €	Interdit	Interdit
• Réunion	131,00 €	53,00 €	53,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	53,00 €
PODIUM							
Guégon (association)	Gratuit	Interdit	Interdit	64,00 €	64,00 €	Interdit	Interdit
Extérieur	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Intérieur	Interdit	Interdit	Interdit	131,00 €	131,00 €	Interdit	Interdit
DÉPLACEMENT DE MODULES							
Guégon	64,00 €	Interdit	Interdit	64,00 €	64,00 €	64,00 €	Interdit
Extérieur	64,00 €	Interdit	Interdit	64,00 €	64,00 €	64,00 €	Interdit
CAUTIONS							
	500,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
DIVERS							
Heures de ménage supplémentaire	44,00 €	44,00 €	44,00 €	44,00 €	44,00 €	44,00 €	44,00 €

Coût location par journée supplémentaire non prévue : majoration d'un montant égal au montant de la location initiale.

* Ne sont autorisés dans la salle des Fontaines que les buffets froids
 ** Ne sont autorisés dans la salle des sports de la Ville Pelote que les réunions à caractère sportif (Cf. salle annexe)
 *** Installation d'une buvette et d'une protection pour le sol de la salle du Halgouët (parquet).
 **** Les associations guégonnaises utilisant la salle du Parc pour des réunions ou des représentations à caractère récréatif se verront proposer de manière exceptionnelle une convention à facturation unique pour toutes les dates d'utilisation au prix d'une seule utilisation.



LOYERS BATIMENTS

LOCATION DE TERRAINS

COURTS DE TENNIS

Intérieurs (Salles Yves du Halgouet et Ville Pelote)
Court extérieur
Adhérents au club (si création)

CIMETIERE

Caveau

Simple (2 places)

Concession pour 50 ans

Simple (2 m²)
Double (4 m²)

Columbarium

Concession pour 15 ans
Concession pour 30 ans

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

Piège à frelons
Sachet de raticide et souricide

VENTE DE BOIS SUR PIEDS

Divers bois
Chêne

VENTE DE TERRE VEGETALE

LOCATION BARRIERES METALLIQUES

Caution
aux particuliers guégonnais (sans caution)
aux associations guégonnaises
aux commerçants guégonnais (avec caution)
aux associations de la Communauté de Communes (avec caution)
aux associations extérieures à la Communauté de Communes (avec caution)

PHOTOCOPIES ou SCANNER

Particuliers : format A4 noir et blanc recto
format A4 noir et blanc recto-verso
format A4 couleur recto
format A3 noir et blanc recto
format A3 noir et blanc recto-verso
format A3 couleur recto

Associations de GUEGON : sous réserve d'une utilisation raisonnée

IMPRESSIONS CYBERCOMMUNES

la page en noir et blanc
la page en couleur
la page scannérisée
la carte d'abonnement pour plusieurs impressions

BIBLIOTHEQUE

Vente de l'ouvrage "Si Guégon m'était conté"
Vente de l'ouvrage "Regards sur le 20 juin 1944 à Guégon..."
Frais d'expédition pour l'ouvrage "Si Guégon m'était conté"
Remplacement carte perdue

Lecteurs de Guégon et réseau Josselin - Lanouée

Abonnement Adulte
Abonnement Famille
Abonnement Bénévole (incluant conjoint et enfants mineurs)

Lecteurs extérieurs

Abonnement Adulte
Abonnement Famille

GARDERIE SCOLAIRE (à compter de la rentrée de septembre)

Abonnement
Carnet de 10 tickets journaliers
Ticket individuel pour une journée

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Branchement au réseau

COMMERCES AMBULANTS

Droit de place sur le domaine public

Tarifs mensuel	Charges régularisées en fin d'année
	IRL = Indice de Référence des Loyers ICC = Indice du Coût de la Construction
annuel	ILC = Indice des Loyers Commerciaux
	suivant indice
	selon fermage
l'heure	gratuit
l'heure	gratuit
l'heure	gratuit
unité	1 000,00 €
unité	191,00 €
unité	382,00 €
unité	337,00 €
unité	674,00 €
le piège	4,00 €
les 50 g	0,10 €
la corde	31,50 €
la corde	57,00 €
le m ³	2,00 €
par barrière	20,00 €
l'unité	1,00 €
	gratuit
	gratuit
	gratuit
l'unité	1,00 €
l'unité	0,18 €
l'unité	0,36 €
l'unité	1,20 €
l'unité	0,36 €
l'unité	0,72 €
l'unité	1,50 €
l'unité	gratuit
l'unité	0,18 €
l'unité	1,20 €
l'unité	0,80 €
l'unité	3,00 €
l'ouvrage	10,00 €
l'ouvrage	5,00 €
l'envoi	5,00 €
unité	1,50 €
annuel	7,00 €
annuel	10,00 €
annuel	gratuit
annuel	9,00 €
annuel	12,00 €
trimestre	51,00 €
carnet	32,00 €
l'unité	3,20 €
forfait	1 500,00 €
la place	gratuit

Inauguration du centre bourg

le 17/12/2016



Extrait du discours du maire

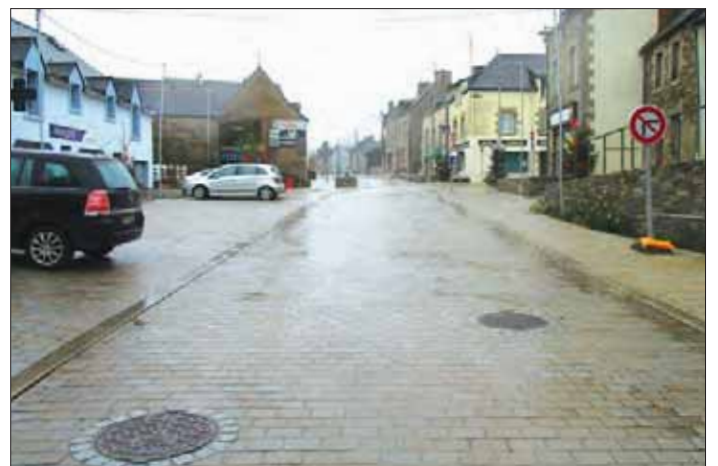
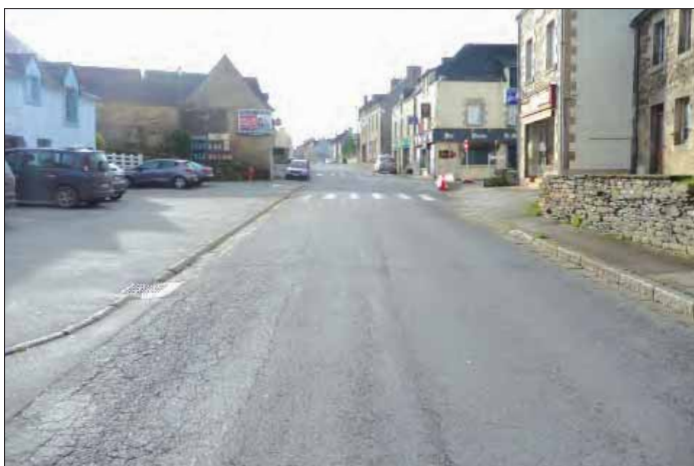
Avec notre conseil municipal, nous avons souhaité donner à Guégon un nouveau visage, un visage neuf... et en profiter pour réorganiser l'espace et notamment toute la zone de vie du bourg. Un tel projet pour une commune comme la nôtre n'est jamais une chose simple... Il y a le temps de l'hésitation, doit-on le faire ? Ne peut-on pas attendre encore ? Disposons-nous des moyens ? Puis vient le temps de la décision... celui des études, la recherche des financements, le temps de la consultation des entreprises, des marchés publics, des réglementations en tout genre. Puis le chantier commence, et petit à petit, on voit apparaître la réalisation et les satisfactions... C'est tout cela l'engagement de vos élus... et je crois qu'aujourd'hui nous pouvons être fiers de ces aménagements, qui apportent confort, sécurité et embellissent ce bourg.

En présence de M. Paul Molac Député, Mme Martine Guillas Guérinel et M. Michel Pichard Conseillers Départementaux



AVANT

APRÈS



Lanternes : éclairage public

"41 lanternes d'un modèle ancien sur poteaux béton sont en cours de remplacement sur l'ensemble du territoire de la commune. Elles sont remplacées par des lanternes à led, dont la consommation en énergie est très inférieure pour une puissance d'éclairage identique".



En éclairage public, une rénovation en LED fait apparaître une réduction de puissance moyenne d'un coefficient de 2 à 3.

En exemple, si l'on prend un cas communément rencontré, d'un ballon fluo sur poteau béton avec une source de 125 w, l'ensemble avec son appareillage consomme autour de 140 watts, il pourra (selon les cas) être remplacé par un luminaire d'environ 60 w, cela correspond à un gain de puissance de 60 % avec en plus une nette amélioration des niveaux d'éclairage.

Travaux de peinture



Un ravalement a été réalisé à l'école St-Gildas lors des vacances d'été. Ce bâtiment, construit en 1995 n'avait jamais été repeint. Nous sommes restés dans la même palette de couleurs.

Les agents du service technique ont réalisé des travaux de peinture au complexe Yves du Halgouët. Les poteaux et mains courantes du stade ont été repeints aux couleurs du club des ESG et la façade de la salle a également pris un coup de jeune.



Extension d'assainissement

La commune dispose d'un plan de zonage dans le centre bourg, à Trégranteur et à Coët-Bugat. A la demande de certains riverains faisant partie du zonage, une extension de 125 mètres linéaires pour la desserte de deux habitations et un local professionnel, rue Joseph Le Coq a été réalisée pour un montant de 25 386 € HT.



Accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP)

La commune fait progressivement les travaux nécessaires pour rendre ses établissements recevant du public (ERP) accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ce programme s'inscrit sur 5 ans (2016 à 2021) dans la cadre d'un agenda d'accessibilité programmée appelé Ad'AP. Aussi, après avoir rendu le city stade et le stade de foot accessibles aux personnes à mobilité réduite, des toilettes adaptées ont été créées début 2017 dans la salle Yves du Halgouët, pour un coût de 5 885 € HT.

Pour 2018, les travaux seront concentrés autour de la mairie.

Renouvellement d'un matériel

La commission voirie a décidé d'acheter un nouveau camion (19 tonnes) car les réparations de l'ancien étaient trop élevées et le contrôle technique défavorable. Après reprise de l'ancien véhicule, l'achat du nouveau camion s'élève à 46 000 € HT.



Entretien du réseau routier

Le marché voirie a été attribué à l'entreprise Pigeon Bretagne Sud de Buléon. La quasi totalité du marché, soit 1,460 km a été réalisée en enrobé à chaud (environ 6 cm d'épaisseur), ceci pour un montant de 59 833,40 € HT. Les routes concernées sont celles de La Ville Camaret (2 parties), St Gildas-Le Borne, Coët Méan, Les Brières d'en Haut, La Ville au Gal, Impasse des Sabotiers à Trégranteur, impasse Notre-Dame et rue des Rosiers. De plus les abords du terrain de foot ont été refaits.

Les travaux de marquage au sol ont été réalisés par la société SMBA de Guégon pour 1 363 € HT.



A cet endroit un ralentisseur a été créé à la place des anciens coussins berlinois permettant de faire ralentir les véhicules. Par voie de conséquence, le passage piéton a été tracé sur ce ralentisseur.

Le service technique garde la partie curage des fossés avant toute intervention pour des travaux de voirie.



Chemins ruraux



Des travaux d'entretien ont également été réalisés sur des chemins ruraux aux lieux-dits : Le Comesle (Coët Bugat), La Ville au Tady, La Ville Raffray, Clan pour un linéaire de 1700 mètres. Le montant s'élève à 13 000 € HT.

La commune possédait une goudronneuse avec laquelle le personnel technique effectuait des travaux de rebouchage de trous. Il s'avère que celle-ci était obsolète, il a été décidé de ne pas la remplacer.

Un montant de 10 000 € HT a été octroyé pour la réfection par PATA (Point A Temps Automatique), d'une partie de la couche de roulement abîmée, coût correspondant à l'équivalent d'une année de prestations communales.

RAPPEL

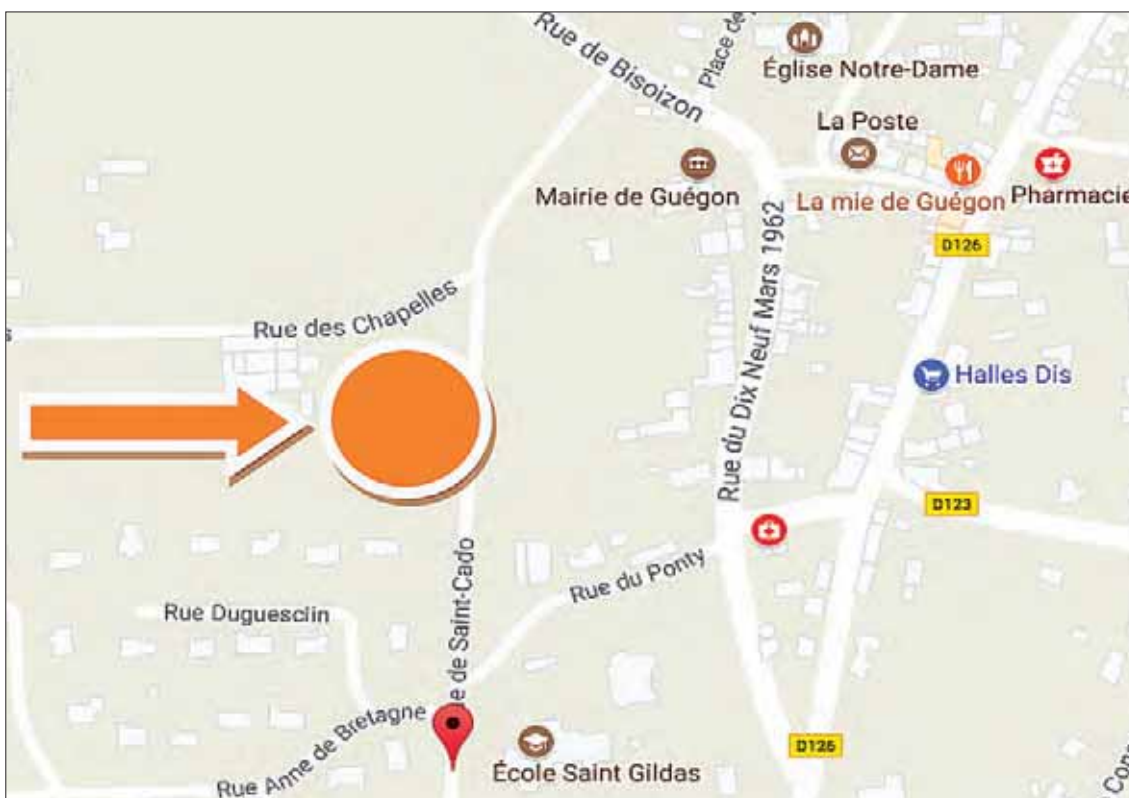
Les élagages en bordure de voirie communale et des chemins ruraux sont à la charge des propriétaires. Toute personne ne respectant pas cette obligation, reçoit un courrier lui rappelant le lieu et la date limite d'exécution.

Pour les exploitants agricoles, une buse plastique annelée de 3 mètres sera rajoutée aux 6 mètres lors de la création des ponts pour accéder dans les parcelles.

Résidence des Fontaines

Quatre nouveaux terrains seront très prochainement disponibles à la vente dans la future Résidence des Fontaines. A proximité immédiate du centre, de l'école et des commerces, ils auront une surface allant de 370 à 689 m².

Ces terrains viendront compléter l'offre déjà disponible sur la commune avec le lotissement des Ronceaux et la résidence du Sedon à Coet-Bugat.

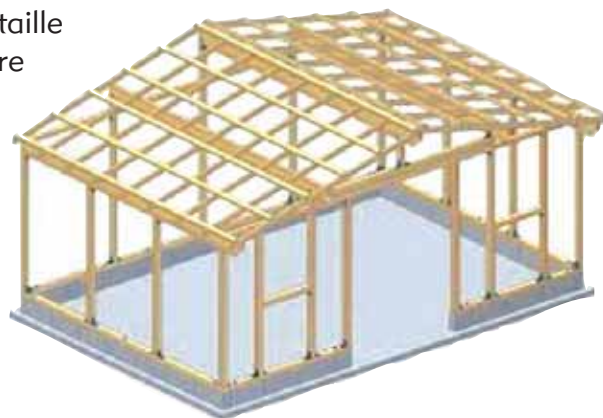


Règlement d'urbanisme concernant les abris de jardin

Vous souhaitez construire un abri de jardin ? En fonction de la taille de votre abri et de sa surface de plancher, il sera nécessaire d'obtenir une autorisation d'urbanisme.

On entend par emprise au sol, la totalité de la surface projetée au sol par le bâtiment, en incluant tous les débords et surplombs (loggias, balcon, auvent...).

La surface de plancher concerne la surface au sol des espaces clos et couverts, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre. Le conseil municipal a décidé de supprimer la taxe communale sur les abris de jardin.



Cas général :

Si la surface et l'emprise au sol sont inférieures à 5 m² : pas besoin d'autorisation.

Si la surface et l'emprise au sol sont comprises entre 5 et 20 m² : déclaration préalable de travaux.

Si la surface et l'emprise au sol sont supérieures à 20 m² : permis de construire.

Important :

Le Plan local d'urbanisme, consultable en mairie, rassemble toutes les règles relatives à la construction de tout bâtiment dans la commune, renseignez-vous pour connaître les règles spécifiques selon les secteurs.

Habitat - Urbanisme

"Résidence du Sedon" à Coët-Bugot



"Hameau des Ronceaux" au centre-bourg de Guégon



Logements Espacil 2^e tranche



Le 10 mai, les élus ont visité la 2^e tranche de travaux Espacil, en présence de Patrick Bandel, responsable du programme locatif.

Statistiques des autorisations d'urbanisme

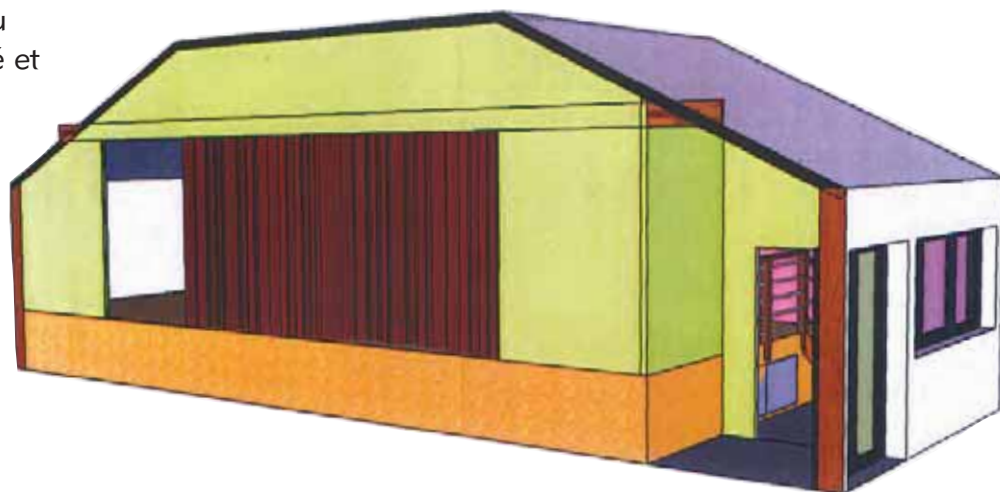
Dossiers	2015	2016	2017
Certificats d'urbanisme	63	66	76
Déclarations préalables	25	29	31
Permis de construire	12	14	11

Scène fixe - salle du Parc

Pour accueillir les manifestations culturelles dans de bonnes conditions, il est apparu utile de créer une scène adaptée. Le site de la salle du Parc (derrière la mairie) a été retenu compte-tenu de sa disponibilité et de son acoustique.

L'équipement sera réalisé prochainement et sera à la disposition de toutes les associations et de l'école.

Le montant total des travaux est de 20 812 € HT.



Église St Pierre - St Paul



La troisième tranche de travaux s'achève côté Nord et Est de l'église pour un montant de 30 000 € HT, subventionné à 75 % par la Région, la DRAC et le Département.

Vous avez pu remarquer que la sacristie a été totalement enduite et ce pour revenir à son état initial.

Projets à l'étude

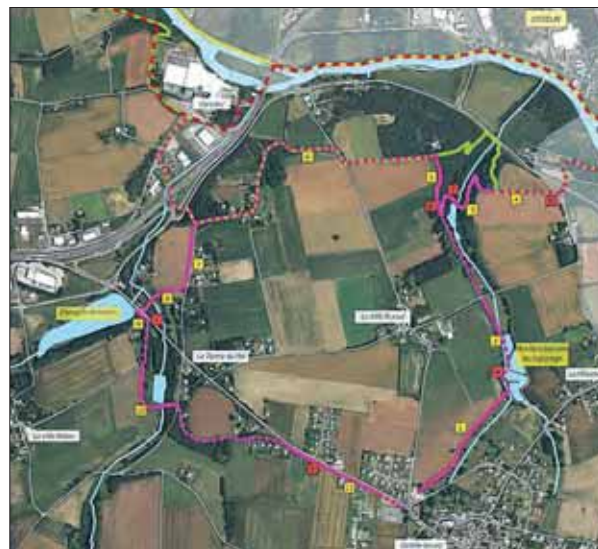
Chapelle du Borne - travaux de restauration

L'Association de Sauvegarde du Patrimoine a signalé des fissures sur la façade sud de la chapelle Saint-Méen du Borne ainsi que le mauvais état du clocher. M. Léo GOAS, architecte du patrimoine, a étudié cet édifice non classé datant du XV^e siècle, remanié au XVII^e et vers 1920. Il conseille de consolider la façade par la réalisation de puits de béton situés à certains endroits définis. Il propose également de consolider la charpente du clocher et, au niveau des quatre travées de la nef, de remplacer 3 fermes en sapin par des fermes en châtaignier puis de reposer une voûte lambrissée.

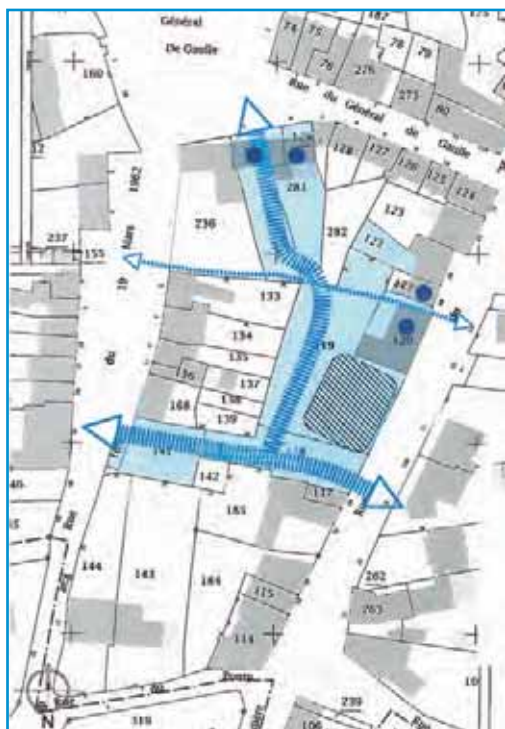
Le montant prévisionnel des travaux est d'environ 65 000 € HT. Les demandes de subventions seront déposées prochainement auprès de la Région et du Département.

Sentier piétonnier

Le Conseil municipal a validé en 2016 le projet de création d'un sentier piétonnier incluant une aire de jeux. Il a décidé de faire réaliser une pré-étude par deux concepteurs-paysagistes, lesquels sont venus présenter leurs propositions devant l'assemblée le 11 octobre 2017. L'ensemble du circuit, d'une longueur d'environ 7 km, passe par l'étang de Bisoizon, Le Haut de la Lande et les anciennes lagunes à Pont-Croix, pour revenir au bourg à l'intersection de la rue des Cyprés et de la rue Eugène Dreano. Ce projet sera divisé en deux phases (2018 et 2019). Le Conseil a priorisé la création d'une aire de jeux, équipement actuellement absent sur Guégon.



Ilot urbain



L'équipe municipale dirigée par Joseph SAMSON a décidé, en 2012, d'acquérir un ensemble foncier situé au cœur du bourg, entre la rue du 20 juin 1944 et la rue du 19 mars 1962. Cet achat a été effectué par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier Régional (EPFR) pour le compte de la commune, laquelle rachètera le bien à l'EPFR en 2018 pour la somme d'environ 350 000 € TTC. La municipalité actuelle souhaite y réaliser des logements locatifs sociaux de type T2 et T3 ainsi que des locaux commerciaux. Une loi devant être votée prochainement ayant conduit un établissement public immobilier à se retirer du projet, le programme initial est remis à l'étude. La municipalité actuelle souhaite prioriser la partie commerciale envisagée. L'ensemble de ce projet demandera une concertation avec la population avant l'été 2018. Le schéma ci-contre expose les cheminements, piétons ou automobiles, possibles.

Église St Pierre - St Paul : restauration de la charpente et de la couverture



De gauche à droite : M. Robert DANET (Adjoint), M. Simon PIECHAUD (Ministère de la Culture), Père Albert LECOINTRE (Recteur de Guégon), M. Jean-Marc DUBOT (Maire), M. Henry MASSON (DRAC de Rennes), M. Dominique CHESNEAU (DRAC de Rennes), Mme Christine BOULAY (Architecte des Bâtiments de France).

Suite au constat d'un problème structurel sur l'église de Guégon, classée Monument historique en 1965, M. Léo GOAS, architecte du patrimoine, a été missionné pour mener une étude sur les causes du problème. Il a constaté que la charpente s'était désolidarisée progressivement de la nef et des transepts en raison de l'affaissement d'une partie de l'édifice. Une campagne de travaux de restauration des charpentes et couvertures du chœur, du collatéral Sud et des transepts Nord et Sud est programmée sur deux exercices (2018 et 2019), pour des montants prévisionnels respectivement de 300 000 € et 280 000 €. Cette dépense sera couverte par des subventions (Ministère de la Culture, Région et Département) pour un taux compris entre 65 et 80 %.

"A Dimanche au Canal"

Le 6 août, la commune s'est lancée dans la 2^e édition



De nombreux guégonnais se sont retrouvés sur les bords de l'Oust pour un pique-nique géant. Des tables avaient été installées en face du camping "Le Domaine de Kerelly".

Après un apéritif offert par la municipalité, les personnes avaient amené de quoi manger, d'autres se sont restaurées au camping qui avait pour l'occasion préparé un immense barbecue.

La journée s'est prolongée avec de nombreux jeux de plein air, le palet étant roi.

Un rendez-vous qui a permis de partager un moment convivial et d'échanges.

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre le dimanche 5 août 2018, avec quelques nouveautés...

Dispositif "Argent de Poche"

Nouveauté 2017, la commune a mis en place un job d'été pour les jeunes de 17 ans et + afin de gagner de l'argent de poche. Douze dossiers ont été sélectionnés et 4 jeunes guégonnais ont été retenus après tirage au sort lors d'un conseil municipal : Hélène Gillet, Léa Le Brazidec, Jordan Soyer et Sylvain Guillemot.

Durant 25 jours, ils ont participé à l'entretien des espaces verts, au nettoyage de printemps des salles communales et de l'école, participer au rangement de la bibliothèque, à la couverture des livres et à divers petits travaux usuels dans la vie de la collectivité. Cette opération sera renouvelée en 2018.



Témoignages

J'ai eu l'opportunité de découvrir le monde du travail au sein de la mairie de Guégon durant deux semaines. Ma mission était d'entretenir et de nettoyer les différentes salles de la commune (Ponty et Y. Du Halgouët), et l'école. J'ai également été à la bibliothèque pour aider à couvrir les livres.

Cette opération m'a permis de découvrir les différentes fonctions municipales.

C'est pourquoi je tenais à remercier le personnel communal de m'avoir accompagnée durant ces deux semaines enrichissantes.

Léa

"Durant ces deux semaines, j'ai pu découvrir le monde du travail en ayant différentes missions au sein de la mairie : entretien des salles communales, des bâtiments communaux, bibliothèque... Je remercie le personnel communal de m'avoir accompagnée tout au long de ces deux semaines. C'était une expérience enrichissante."

Hélène

Atouts Jeunes

En 2017, ce sont 342 enfants guégonnais qui ont participé aux sorties et activités proposées par la municipalité pendant les vacances scolaires.

Parc à thème "Le Ker " et "Loisirsland" à Vannes, le domaine de Trémelin à Iffendic, la Porte des secrets à Paimpont, le motocross à Guégon, le Parc Ange Michel dans la Manche, la Balade du Père Nicolas à Pluméliau, le château de la Bourbansais à Pleugueneuc, des ateliers cuisine à Guégon et la patinoire à Vannes.

Participation de la commune pour le transport à hauteur de : 2515 €



Parc Ange Michel



Initiation moto cross avec Théo Roptin



Patinoire



Balade du Père Nicolas



Cuisine



Domaine de Trémelin



Château de La Bourbansais



Le Ker



Loisirsland



La Porte des Secrets

Bibliothèque municipale

Hommage à Bernadette Le Guennec



Bernadette LE GUENNEC nous a quittés tragiquement le vendredi 16 juin. Elle était âgée de 84 ans.

Elle était bénévole à la bibliothèque de Guégon depuis 1981. C'était la doyenne des bénévoles de la bibliothèque. Elle participait à la couverture des livres, venait effectuer le choix des ouvrages à la Médiathèque Départementale du Morbihan à Noyal-Pontivy et était d'une aide précieuse pour encadrer les enfants lors des différentes animations. Depuis 20 ans environ, elle visitait les malades à l'hôpital de Josselin et dans les différents villages guégonnais.

Forte de sa croyance, Bernadette était une personne très engagée au service de la Paroisse de Guégon. Durant de nombreuses années, elle assurait la catéchèse auprès des enfants de l'école Saint-Gildas. Elle était de ce fait très populaire et très appréciée. Elle participait à tous les temps forts de l'Eglise et s'est impliquée très longtemps dans la préparation à la profession de foi. Tous les mois, elle prêtait main-forte pour le tirage du bulletin paroissial. Elle faisait partie d'une équipe liturgique et assurait régulièrement l'animation des messes. Elle a partagé la peine de nombreux Guégonnais en assurant les préparations d'obsèques.

Bernadette était toujours prête à rendre service. Son engagement auprès de la Paroisse, de la Commune, de l'école et des associations témoignait d'un véritable altruisme.

ANIMATIONS DE NOEL 2016

Catégorie "enfants"

24 enfants ont participé à une journée spéciale Noël. Le matin, ils ont fait un jeu de piste suivi d'un pique-nique. L'après-midi, activité bricolages et jeux de Noël.

L'équipe gagnante du jeu de piste composée de Louna SOYER, Kylian EVEN, Inès LANCON, Ryan HUG, Emie MARTINET a remporté un abonnement famille à la bibliothèque et une entrée à l'aquarium de Saint-Malo. Tous les participants ont eu un lot de consolation : une entrée au bowling-karting de Vannes.

Catégorie "adultes"

Une photo-piste a été proposée. Une balade s'est imposée dans la commune pour pouvoir trouver les lieux des photos du patrimoine guégonnais.

L'heureuse gagnante est Mathilde MOISO qui a reçu 2 entrées pour assister à la pièce de théâtre "BIGRE" de Pierre GUILLOIS au Théâtre Anne de Bretagne de Vannes.



EXPOSITIONS

• LES FEES

En coordination avec cette exposition, il a été proposé dans le cadre d'Atouts Jeunes, une sortie à Paimpont et à Trémelin afin de poursuivre l'aventure autour des fées et du monde légendaire de la région de Brocéliande et lors de l'atelier récréation, un bricolage sur les fées a été réalisé.



• VOYAGE MUSICAL EN ASIE

Intervention d'Amélie de l'association FORUM pour une découverte des instruments venus de Chine.



• LES DANGERS D'INTERNET ET DES RÉSEAUX SOCIAUX

La gendarmerie de Josselin est intervenue pour mettre en garde sur les risques de ces nouvelles pratiques.



CARRÉS POTAGERS ET GRAINOTHEQUE

Vous avez certainement aperçu devant la bibliothèque notre jardinet. Ces carrés potagers ont été réalisés par quelques enfants de Guégon lors d'un atelier de jardinage animé par un agent du service technique, Didier LALY. Cet atelier aura permis aux enfants de connaître quelques techniques de jardinage et le vocabulaire du jardinier. Si l'envie vous en prend, vous pouvez venir vous servir, c'est à votre disposition.

Vous pouvez aussi venir tout au long de l'année déposer vos graines ou boutures de fleurs, fruits, légumes et prendre des sachets déposés par d'autres personnes.



CET ETE, VOS LIVRES SE FONT LA MALLE

L'opération connaît un réel succès et a donc été renouvelée cette année. Le principe est de faire voyager les livres : "j'emprunte, je le lis et je le redépose".

Des nouveaux points de mise à disposition de livres ont été rajoutés : Trégranteur, Coët-Bugat et La Pointe.

Lors de l'atelier Ré'Création, les enfants ont "customisé" des meubles et des chaises servant à déposer les livres.



ATELIER PLAISIR D'ECOUTER

Tous les mercredis de 10 h 30 à 11 h 30, atelier animé par Marcelle CHEREL et Sylvie GIRARD



ATELIER RE'CREATION

Tous les lundis de 16 h 30 à 18 h, atelier animé par Dominique LETAILLEUR, Jacqueline NIZAN, Christiane DANET, Lucienne GUYOT



JEUX D'AIGUILLES

Le 3^e jeudi de chaque mois, atelier animé par Dominique LETAILLEUR



LES BÉNÉVOLES



NOUVEAUTES

Un achat de DVD adultes et enfants a été réalisé cette année en partenariat avec la médiathèque départementale. Un renouvellement sera fait tous les 6 mois.

Réseau des médiathèques du Pays de Josselin

Le réseau des médiathèques a participé à la semaine de la francophonie et a été labellisé "Villes partenaires". Cette dynamique est une occasion d'inscrire dans l'espace de vie des citoyens les actions menées tout au long de l'année en matière de politique linguistique. Cette opération est un moyen de renforcer la cohésion sociale par le biais de moments conviviaux autour de la langue française.

Chaque année, une thématique destinée à transmettre un message sur la langue française (la langue comme lien social, la capacité de la langue à exprimer l'intime, à accueillir les inventions verbales...) et dix mots l'illustrant sont choisis par les différents partenaires francophones : la France, la Belgique, le Québec, la Suisse et l'Organisation internationale de la Francophonie (qui représente 80 États et gouvernements).

La thématique 2017 avait pour principal objectif de montrer la manière dont le français s'adapte à des technologies et à des usages numériques en constante évolution. La plupart des mots choisis transpose dans l'univers numérique des réalités ou des pratiques empruntées au monde physique. Les dix mots de cette année étaient avatar, canular, émoticône, favori, fureteur, héberger, nomade, nuage, pirate, télésnober.

Plusieurs animations ont été proposées par le réseau

- Un concours de Bookface : Il s'agit de créer une illusion d'optique en utilisant la couverture d'un livre et... son corps. Pour ça, il faut aligner son visage ou un morceau de son corps avec l'image de la couverture, tout en respectant les proportions afin de donner un ensemble harmonieux, et on appuie sur le déclencheur pour réaliser un cliché étonnant, souvent drôle et qui prend aussi parfois des allures d'œuvres d'art. Trois gagnants dont une guégonnaise, Romane CHEVALIER, pour le prix "Coup de cœur Facebook" qui a reçu un drone et un ouvrage littéraire.



- Une rencontre intergénérationnelle à la bibliothèque de Guégon entre les résidents de l'EHPAD de Josselin et la classe de CM2 de l'école Saint-Gildas. Les enfants ont initié les personnes âgées au vocabulaire du monde numérique. Cette même animation a aussi été proposée à Josselin et à Lanouée.



- Une chasse aux mots : à partir d'énigmes, le principe était de rechercher les mots qui se trouvaient dans différents lieux de la commune.



Sorties Atouts Ages

Dans le cadre du dispositif ATOUTS AGES mis en place l'an dernier, deux sorties ont été proposées cette année.

Fin mai, les Guégonnais sont allés dans le Finistère. Le matin, le groupe a pris la direction de Pouldreuzic, pour visiter la maison du pâté Hénaff et déguster les produits locaux. De la vie de Jean Hénaff, en passant par les débuts de l'aventure industrielle, chacun a peut-être découvert les secrets du Pâté Hénaff et des fameuses saucisses fraîches Hénaff. Des conserves de légumes en 1907 aux dernières innovations... le groupe a pu suivre pas à pas le parcours de cette conserverie et celle des hommes et des femmes de tout un pays avec elle : le pays bigouden. Après un repas face à la mer, direction la faïencerie de Quimper, le groupe a pu assister à une visite guidée des ateliers où tout est encore fabriqué et décoré à la main, de la création des moules à la décoration à main levée.

Fin novembre, il a été proposé aux Guégonnais d'assister au spectacle musical "Les Choristes" au Musikhall de Rennes. Chacun a pu revivre le film

culte adapté en spectacle musical : une très belle histoire d'un chœur d'enfants et de leur professeur de musique. Il est à noter qu'une partie des bénéfices de la vente de billets du spectacle sera reversée à l'association Enfance et Partage qui agit pour que chaque enfant soit protégé par sa famille et par la société afin de préserver son devenir d'adulte.



Concours "Couleurs de Bretagne"

Le patrimoine de Guégon mis en valeur

"Devant vous un arbre, une maison, un champ ou quoi que ce soit. Pensez seulement à ceci : voici un petit carré de bleu, de rose, un ovale vert, une raie jaune et peignez exactement comme ils vous apparaissent" Claude Monet.



La municipalité a fait appel à l'Association "Couleurs de Bretagne" pour promouvoir le patrimoine de la commune en organisant un concours de peinture, ouvert à tous.

Le dimanche 21 mai, une cinquantaine de participants, de tous âges, a été accueillie par la municipalité et l'association "Couleurs de Bretagne" pour participer au concours. Celui-ci avait pour objet de réaliser dans la journée, une peinture ou un dessin sur un sujet ayant un rapport direct avec le patrimoine de la commune. Les œuvres présentées devaient être originales et exécutées sur place, dans un lieu public ou librement accessible au public, ou dans des propriétés privées avec l'accord du propriétaire.

Les artistes ont réalisé des œuvres exceptionnelles avec des techniques différentes (gouache, huile, acrylique, pastel gras, aquarelle...) et ont été comblés par la richesse de notre patrimoine. A partir de 18 h, bon nombre de Guégonnais sont venus admirer les œuvres et assister à la remise des prix. Les œuvres récompensées ont ensuite été exposées plusieurs semaines à la bibliothèque.





Fête de la musique

La municipalité et les associations organisent 3 à 4 réunions et ce, dès le début d'année afin de définir le choix des groupes et préparer la fête de la musique. Le budget "groupes" 2017 s'est élevé cette année à 4 500 €. Il faut savoir que la recette de cette soirée est à chaque fois réinvestie pour l'année suivante.

De nombreux groupes ont animé le bourg de Guégon ce 24 juin 2017: Digresk, Bob et Flanagan, Ça ribote, Les chansons d'abord, Stuka, Le p'tit cabaret de Guégon, Thierry Gavroche, C&C Project, sur 2 scènes et 1 scène libre.

La Municipalité tient à remercier toutes les associations participantes ainsi que les communes environnantes notamment Josselin et Billio pour le prêt des scènes ainsi que Ploërmel Communauté pour son soutien logistique.



Guégonnais à l'honneur : Julia LORCY et Clara DUBOT

Deux jeunes guégonnaises se sont illustrées lors des Finales Régionales DR de Gymnastique Artistique en mai 2017 à Saint Brieuc.

Julia : 12 ans, en classe de 5^e au Collège Ste Marguerite à Josselin. Elle fait de la gym depuis la Grande Section.

Clara : 11 ans, en classe de 6^e au Collège Ste Marguerite à Josselin. Elle fait de la gym depuis le CP.

Où pratiquez-vous ?

"Nous faisons partie du club Acro-gym du Pays de Ploërmel qui rassemble plus de 430 licenciés : 150 en compétition et 280 pour la partie loisirs."

Comment vous est venue l'envie de faire ce sport ?

Julia : "c'était la première activité que j'ai essayée et j'ai tout de suite accroché. J'ai fait de la natation également mais je préfère la gym".

Clara : "j'ai vu des jeunes filles à la télévision pratiquer ce sport et j'ai voulu essayer. C'était également ma 1^{ère} activité."

Combien d'entraînements par semaine ?

Julia - Clara : "C'est un sport exigeant. On a donc 3 entraînements par semaine : le mardi de 18 h 30 à 20 h 30, le jeudi de 17 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 13 h 30 à 16 h 30".

Vous avez combien d'agrès ?

- "La gym artistique féminine comporte 4 agrès :
- LE SOL : Pendant plus d'1 minute 10 seconde, on utilise toute la surface, à toutes les hauteurs. On effectue trois ou quatre séries acrobatiques accompagnées de passages chorégraphiques.
 - LE SAUT : La gymnaste prend appel sur le tremplin puis s'envole pour exécuter une figure acrobatique avant d'assurer une réception la plus stable possible.
 - LES BARRES ASSYMÉTRIQUES : les enchaînements aux barres comportent au minimum 8 éléments en suspension, en appui ou en libre avec élan. La barre supérieure est à 2m40 du sol tandis que la barre inférieure à 1m60.
 - LA POUTRE : La poutre moderne mesure 5 mètres sur une largeur de 10 cm et à 1m20 du sol. La gymnaste alterne sauts, mouvements acrobatiques et d'équilibre".

Quel agrès te fascine le plus et pourquoi ?

Julia : "Le sol, car je me sens en sécurité. Si je tombe, ce n'est pas de très haut !"

Clara : "Le sol également, c'est là où on peut s'exprimer le plus librement possible."



Le mouvement que vous rêvez toutes de réussir ?

Julia - Clara : "Rondade flip salto arrière"
...A vous de regarder ce que ça peut donner !

Faites-vous des compétitions ?

Julia - Clara : "Oui. En général, des compétitions départementales. Si on est qualifié, on va en régionale. C'est une compétition par équipe de 3 ou 5 : on passe sur les 4 agrès nommés précédemment."

Palmarès

Julia - Clara : "En mai 2017, nous sommes devenues championnes régionales DR par équipe, chacune dans notre catégorie".

Julia : "Je suis en minime cadette 1^{ère} année"

Clara : "Je suis en benjamine 2^e année, plateau A"

Que peut-on vous souhaiter ?

Julia - Clara : "Nous souhaitons continuer la gym. Nous avons une bonne ambiance, un bon esprit d'équipe. Les filles s'encouragent entre elles. Chacune progresse à son niveau et notre coach est sympa. Le tout est de pouvoir concilier l'école et les entraînements. Nous devons être organisées !"

Propos recueillis par Myriam Viannais

Guégonnais à l'honneur : Julien LE BRETON

Installé depuis 5 ans, rue de Bizoizon à Guégon, Julien Le Breton anime et décore l'Atelier du Père Noël pendant tout le mois de décembre.



D'où vient cette passion ?

Depuis mon adolescence, je décore la maison de mes parents à La Croix-Hélléan. Je suis électricien de métier, ce qui facilite la création et l'aménagement en toute sécurité.

Je prends beaucoup de plaisir à équiper mon chalet de 24 m². A l'intérieur, on y trouve un décor : le Père Noël qui travaille avec les lutins à la préparation des cadeaux pour les enfants. A l'extérieur, le traineau et les rennes sont prêts pour distribuer les cadeaux dans la nuit du 24 au 25 décembre. Les automatismes permettent de donner vie aux personnages ce qui renforce la magie de Noël. J'ai aussi créé une bande-son avec des chants de Noël pour agrémenter le passage des visiteurs.



Le Père Noël dispose d'une boîte aux lettres où les enfants peuvent déposer leur courrier. L'année dernière, il en a reçu 70 avec des commandes et des dessins ! Le Père Noël y répond individuellement.

Quels sont vos projets ?

J'investis tous les ans dans de nouvelles illuminations et imagine de nouvelles mises en scène. Cette année, je décore la cour devant la maison avec des panneaux lumineux ainsi qu'une hermine géante qui est le symbole de la Bretagne. Pour Noël 2018, j'aimerais aménager un bassin et une fontaine illuminée.

L'Atelier du Père Noël, c'est du 1^{er} décembre 2017 au 6 janvier 2018 de 18 h à 21 h 30 (en semaine) et 23 h (le week-end) !

Propos recueillis par Raphaël Geffray et Denis Jacques

Installation d'un ostéopathe

La maison de santé de Guégon qui abrite deux médecins, 11 infirmier(e)s, une pédicure-podologue a vu son offre de soins se renforcer avec l'arrivée d'un ostéopathe : Vanja VUCKOVIC.

Diplômé du COS (Collège Ostéopathique Sutherland) de Paris, Vanja VUCKOVIC est qualifié pour les soins aux nourrissons, enfants, adultes et sportifs. Il reçoit sur rendez-vous au 07 67 32 64 73 à la maison de santé, possibilité de consultations à domicile.



Les stages sportifs

La commune continue de proposer lors des vacances scolaires des stages sportifs. Les enfants peuvent ainsi découvrir certains sports méconnus à leurs yeux.

Nous faisons souvent appel à des intervenants extérieurs sur une journée avec le matin, la théorie et les différentes règles du sport concerné. L'après-midi, on passe à la pratique.



VACANCES D'HIVER : Initiation **CRICKET** par Jonathan WARD du Club Cricket de l'Oust.

VACANCES DE PRINTEMPS : Initiation au **GOLF** avec Marcel MADINANGUE de la Société Golf Nomade basée à Ploërmel.

VACANCES D'ETE : Initiation au **SOFTBALL/BASEBALL** avec Matthieu LE BRIS du Comité Départemental de Baseball d'Ille et Vilaine.

VACANCES TOUSSAINT : Initiation **KARATE** avec M. LE COQ, animateur sportif à Ploërmel Communauté.



Les Mercredis du Sport

Tous les mercredis de 10 h à 12 h, au complexe sportif et pour les enfants de 6 à 11 ans, la municipalité propose gratuitement des activités sportives encadrées par un animateur.
Inscriptions en mairie

Vélo Patrimoine

Dans le cadre des journées du patrimoine, la municipalité a proposé une nouvelle balade "vélo-patrimoine" au départ de Trégranteur. Environ 25 personnes (de 4 à 71 ans !) ont pris le départ pour un circuit de 14 km avec notamment visite des moulins du Sedon, des différentes chapelles, des fontaines et pour finir le château de Trégranteur.

Cette visite a été agrémentée des commentaires avisés de Gérard Le Jéloux, passionné d'Histoire et membre de l'association de Sauvegarde du Patrimoine.

Certains ont tiré avantage des vélos électriques loués pour l'occasion par la municipalité auprès de la société paimpontaise Brocéliande Bike.

De toute manière, vu le temps parfois orageux avec de fortes pluies, tous avaient bien mérité le verre de l'amitié offert à l'arrivée !



Service intergénérationnel

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a organisé un service intergénérationnel durant le mois de juillet. Vingt personnes ont bénéficié de la visite de deux jeunes guégonnaises.

Maiwenn DOUAY et Pauline GUILLO nous offrent leur témoignage.



"J'ai 17 ans et je trouvais intéressant de m'occuper de personnes qui n'ont pas vécu à la même époque que la mienne. Le service intergénérationnel proposé par la mairie m'a beaucoup apporté. Ces personnes ont beaucoup de choses à raconter de par leur vécu et leur vie passée, parfois compliquée pour certaines d'entre elles. Malgré tout, elles avaient toujours le sourire. Les occupations variaient selon les personnes. Certaines avaient du mal à se déplacer, les jeux de société étaient donc le plus adaptés, mais d'autres aimaient se promener, ou encore simplement discuter. J'ai aussi appris à manipuler un fauteuil et trouvé différents moyens pour aider les personnes âgées. Je ne regrette pas cette expérience, car elle m'a ouvert l'esprit et m'a fait prendre conscience de certaines difficultés."

Pauline

"Le service intergénérationnel est une expérience humaine qui est très enrichissante. A travers ces rencontres régulières, ces activités, ces conversations, on apprend à se connaître mutuellement. Un climat de confiance s'installe rapidement. Au fil des discussions, j'ai appris des choses sur ma famille, rencontré des amies de mes arrières grands-parents. Ces personnes m'ont parlé de leur jeunesse et cela m'a permis de mieux cerner l'évolution de notre monde et de mesurer les avancées technologiques. Quelle chance on a et pourtant on râle tout le temps... ! Certaines activités permettent simplement de se divertir, de passer le temps de manière agréable. D'autres permettent de faire des apprentissages, d'exercer ses talents, d'en découvrir de nouveaux. D'autres encore, favorisent la discussion, l'échange de connaissances. Les personnes qui demandent ce service sont ouvertes. On leur apporte de la gaieté et elles nous le rendent bien.

Cela m'a permis d'acquérir une certaine maturité. J'ai apprécié cette expérience. J'ai aimé rendre service, me sentir utile. Je recommande à tous les jeunes de vivre une telle expérience, le fait de donner comporte en soi une récompense. Ce premier «travail» d'été m'a été très profitable. Je remercie toutes les personnes qui m'ont ouvert leurs portes."

Maëwenn

Mot de remerciement de personnes bénéficiaires

"Cela nous a permis de constater qu'en cette période actuelle, il y a encore de très bons jeunes, bien équilibrés et soucieux de son prochain. Les visites de Maiwenn nous ont été agréables. Nous avons des échanges très intéressants. Nous la remercions pour sa gentillesse et lui souhaitons pleine réussite dans ses projets."

Repas du CCAS

Comme tous les ans, le premier dimanche d'octobre, a eu lieu le traditionnel repas pour les personnes de 67 ans et plus. 205 personnes ont participé à ce repas convivial et animé.

Les doyens et les doyennes présents de plus de 90 ans



Goûter de Noël 2016



Un grand merci aux personnes du Service Évangélique d'organiser cet après-midi récréatif et musical.

Goûter de Noël du Service Évangélique

Concours de belote

Mi-octobre, l'association de théâtre DA WEKON a organisé un concours de belote au profit du CCAS. Grâce à la participation d'une soixantaine de joueurs, l'association a remis un chèque de 600 € au CCAS.

"L'association souhaitait participer à une aide locale. Nous avons constaté que beaucoup de familles traversent des situations difficiles. Nous avons donc décidé d'organiser un concours de belote pour soutenir le CCAS de la commune dans son aide aux plus démunis. Chaque année, un grand nombre de personnes du territoire viennent nous soutenir lors de nos représentations : c'est un juste retour de solidarité" ont expliqué les co-présidentes Solange Mercier et Virginie Pédrone.



Braderie de livres

Début octobre, la bibliothèque a organisé une braderie de livres qui a rencontré un vif succès. Les acheteurs fixaient leur prix. Le principe a séduit, chacun pouvant trouver son bonheur à son prix. La participation à cette braderie a été un geste solidaire pour soutenir les actions du CCAS.

Garderie scolaire - saison 2017/2018

Conditions d'inscriptions

Avant d'utiliser les services de la garderie scolaire vous devez procéder à l'inscription de vos enfants en mairie (service affaires scolaires).

Première inscription :

Quand ? Fin mai - début juin. Elle doit se faire en Mairie.

Fiche d'inscription disponible sur le site www.guegon.fr

Renouvellement :

Un formulaire d'inscription est transmis fin mai - début juin aux familles déjà inscrites l'année précédente. Il doit être retourné impérativement avant la date indiquée sur l'imprimé.

INSCRIPTIONS :

Toutes les personnes susceptibles d'avoir besoin des services de la garderie scolaire pour la rentrée 2018/2019 doivent venir en mairie afin de remplir une fiche d'inscription courant juin 2018.

Tarifs garderie scolaire année scolaire 2017/2018

Carte d'abonnement trimestriel	51.00 €
Carnet de 10 Tickets	32.00 €
Ticket occasionnel	3.20 €

Horaires

Matin :	7 h 00 - 8 h 30
Soir :	16 h 30 - 18 h 45

Transports scolaires

Bilans ramassage scolaires année 2016/2017

Le service de ramassage scolaire sur GUEGON est desservi par :

GUN 301 : 1 Taxi de 8 places : (7 élèves - 4 arrêts)

GUN 302 : 1 Taxi de 8 Places : (5 élèves : 5 arrêts) - Matin 5 enfants - Soir : 4 élèves + 1 pris en charge par le circuit GUN 303

GUN 303 : 1 Taxi de 8 places : (1 élève - 1 arrêt) le soir uniquement - (Pris en charge au niveau participation familiale avec le circuit GUN 302)

Renseignement sur : <http://ploermelcommunaute.bzh>



CIRCUITS	TRANSPORTEUR	Nombre d'Elèves	Nombre KMS Aller-Retour	Coût Global	Participation Familles	Dépense Subventionnable	Participation C.Général	Reste à Charge Commune
GUN 301	TAXIS REGUINOIS	7	83/jour	5 685,92€	945,00€	4 740,92€	2 370,47€	2 370,45€
GUN 302	TAXIS DESNES	5	54/jour	6 526,46€	619,00€	5 907,46€	2 953,74€	2 953,72€
GUN 303	TAXIS RAOUL GAUTIER JOSSELIN	0	27/Jour	2 030,31€	0,00€	2 030,31€	1 015,16€	1 015,15€
TOTAL GENERAL		12		14 242,69€	1 564,00€	12 678,69€	6 339,37€	6 339,32€

Participation du Conseil Général à raison de 50 %

Tarifs année 2016/2017

CATEGORIE DE TARIFS	Année	1 ^{er} trimestre	2 ^e et 3 ^e trimestre
Plein tarif	135 €	45 €	90 €
Tarif réduit (1)	107 €	45 €	62 €
Hors secteur	165 €	55 €	110 €
Duplicata carte de transport scolaire 1/2 pensionnaire		10 €	

Encaissement participations des familles: Pour les familles qui le souhaitent, possibilité de s'acquitter de la totalité de leur participation dès le 1^{er} trimestre y compris pour le tarif réduit **dès lors que la famille est en mesure de présenter un justificatif.** Défaut titre de paiement : Toute fraude entraîne, outre la régularisation, une pénalité égale au prix de la carte annuelle.

Conditions d'inscriptions

• Première demande d'inscription

Quand ? Fin mai - début juin. Elle doit être effectuée auprès de la Commune, de l'intercommunalité concerné.

• Renouvellement

Un formulaire de pré-inscription est transmis courant mai-juin aux familles déjà inscrites. Il doit être retourné impérativement avant la date indiquée sur l'imprimé

(1) Pour 3 enfants transportés ou plus



Vie Scolaire

École St Gildas



La rentrée 2017 a eu lieu dans de très bonnes conditions. Nous accueillons cette année 153 élèves, répartis en 7 classes, dont 2,5 classes bilingues français/breton.

Le hall du bâtiment principal a été repeint pendant les vacances d'avril alors que l'ensemble des façades a subi un ravalement pendant l'été. Les travaux continuent avec la réalisation de peintures et résines au sol sur les trois cours de récréation.

L'équipe enseignante est stable. Cependant, dans la classe de CE2-CM1, Madame Ghislaine COLLAIRE remplace Christiane CHEFD'HOTEL qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Le projet pour l'année scolaire 2017-2018 se décline autour de trois grands axes :

Dans la continuité du projet éco-école sur la gestion des déchets, nous travaillons cette année sur le thème de l'eau : mieux la connaître (d'où vient l'eau ? comment l'utilisons-nous, que deviennent nos eaux usées,) pour mieux la préserver...

Des projets particuliers seront vécus dans les classes (spectacle Aqualo pour tous en janvier, piscine pour les CP-CE1, intervention des animateurs du Grand Bassin de l'Oust et Classe nature pour les CE2-CM1-CM2, sortie pédagogique à la mer pour les maternelles et les CP-CE1).

Différentes actions sont menées pour développer "le mieux vivre ensemble". Des conseils de coopération se vivent maintenant dans chaque classe de primaire. Des élèves médiateurs aident chacun à trouver une place sur la cour et favorisent la résolution des conflits. Au début de chaque période scolaire, nous organisons "La Matinée Tous Ensemble", rencontre sportive de tous les élèves, des plus petits aux plus grands.

Les élèves de primaire ont participé à une "Course contre le Harcèlement et la Violence" après avoir été sensibilisés sur ce sujet par l'Association "Dans les Yeux de Léa".

Chaque classe travaillera aussi autour du thème de la photographie et une exposition des réalisations des élèves aura lieu en mars prochain.

Le blog de l'école étant saturé, nous avons opté pour un site.

N'hésitez pas à le consulter : <http://guegonstgildas.toutemonannee.com>

Je remercie très sincèrement, au nom des élèves, de leurs familles et des enseignants, tous ceux qui œuvrent pour que notre école soit accueillante et dynamique, particulièrement les associations de parents d'élèves (A.P.E.L. et O.G.E.C.), la municipalité et l'A.E.P.

Je vous remercie tous pour votre participation aux fêtes organisées et l'accueil que vous réservez aux enfants qui vous sollicitent pour acheter brioches, billets de tombola et autres... Cela permet aux enfants de vivre de très bons moments avec leurs camarades de classe, d'apprendre autrement, de s'ouvrir au monde.

Marie-Noëlle GAUTIER, Chef d'Etablissement

Langues

Initiation au gallo

Anne-Marie Pelhate, de l'association Dihun, est intervenue pour des séances d'initiation au gallo. Les élèves de MS-GS de Christine, et les GS-CP-CE1 bilingue de Marion ont ainsi bénéficié de 3 séances. .

Ils ont appris, à partir de comptines et de jeux, des petits mots : se présenter ; des noms d'animaux...

Quelques exemples: Un papillon: **un papivole** ; Un oiseau: **un ouézé** ; un chat : **un marcao**...

Ils ont également écouté des fables de la fontaine, comme "La conie et le rna".



Filière bilingue

Comme chaque année, tous les élèves de la filière bilingue se sont rendus à Josselin, pour une matinée entièrement en breton : projection de dessins animés en breton (organisé par l'association DAOULAGAD BREIZH) activités en breton avec les élèves bilingues de l'école Notre Dame du Roncier.



Plus tard dans l'année, une autre rencontre a été organisée entre les élèves de CE2-CM et les collégiens bilingues de Sainte Marguerite.

Les élèves des trois classes ont participé au concours du Kan ar bobl. Après avoir passé les sélections départementales, la classe de Fabrice a été sélectionnée pour la grande finale à Pontivy, le 31 mai : elle a obtenu le 2^e prix (un bon d'achat en livres) !

Cette année, les élèves de la filière vont travailler sur une mise en scène de textes de la littérature jeunesse en Breton. Une représentation aura lieu en avril 2018, salle du Parc. Vous êtes tous invités.



Fest deiz de la solidarité

Le 31 mars, les écoles du réseau de Josselin se sont rassemblées à la salle du Halgouët pour un super Fest-Deiz!

Le matin, le bal des petits était animé par Kaline DEROUT de l'école de Musique FORUM. L'après-midi, c'est le Groupe Beurbies Gallèses qui a fait danser les plus grands.

Dans leur grande générosité, les enfants des 9 écoles catholiques du réseau de Josselin se sont fait parrainer, ils ont apporté 2152,15 euros pour aider au financement du Centre éducatif Noël des Anges à Port-au-Prince, dont 853,65€ collectés par les enfants de Guégon.



Sorties scolaires

Découverte du jardin de Brocéliande pour les CP et CE1

Le jeudi 27 avril, nous sommes allés à la rencontre de la nature, en visitant les jardins de Brocéliande. Un atelier pédagogique nous a été présenté :

- la Terre : composée d'air, d'eau et de terre.

Nous avons appris à distinguer le vivant du non vivant. Un être vivant naît, grandit, se nourrit, respire, se reproduit et meurt. Parmi les vivants, cohabitent les végétaux et les animaux.

- L'air : on en a besoin pour respirer, c'est l'oxygène qu'on inspire - on expire du CO₂. Les arbres eux, ont besoin de CO₂ et nous redonnent de l'oxygène. Ceci crée l'équilibre nécessaire pour la survie de notre planète.

- L'eau : on la trouve dans les océans, les rivières, les glaciers, les pluies. Sur la Terre une majorité de l'eau est salée donc non potable. L'eau potable provient des eaux douces : rivières, pluies. Elle est alors traitée et distribuée. Elle est rare donc précieuse, il faut l'économiser !

Les gestes qu'il faut mettre en œuvre : économiser l'eau sous la douche, en se brossant les dents, utiliser les eaux de pluie pour l'arrosage des jardins...

Et bien d'autres astuces, notamment pour jardiner sans produits chimiques !

Par ailleurs, les parcours sensoriels et diverses structures nous ont bien amusés ! Une envie ce soir... y retourner au plus vite en famille !

Les élèves de CP-CE1



Voyage de trois jours pour les CE2-CM1-CM2

Les CE2, CM sont partis en voyage scolaire pendant trois jours. Voici leur compte rendu:

"Le mercredi 21 au matin, nous avons fait une visite guidée au château des ducs de Bretagne. Après la visite du château, nous sommes allés à la cathédrale. Dans celle-ci, il y a le tombeau de François II et Marguerite de Foix, les parents d'Anne de Bretagne. Il y a également dans cette cathédrale la devise d'Anne de Bretagne : "A ma vie"
L'après-midi nous nous sommes promenés dans les rues de Nantes avec un guide. Nous avons traversé le passage Pommeraye, la Place Royale, la place Graslin...

En fin d'après-midi, nous avons pris le tramway pour arriver au car et ensuite aller à la Roche-Sur-Yon où il y avait l'internat du lycée St Louis où nous logions.

Le Jeudi 22 Juin nous avons pris le car pour aller au Puy Du Fou. Nous avons commencé par faire le Dernier Panache, Les chevaliers de la table ronde, Le secret de la lance, ...

Après tous ces spectacles nous sommes retournés à l'internat.

Le vendredi 23 Juin nous avons fait d'autres spectacles: le bal des oiseaux fantômes, les Vikings, les mousquetaires de Richelieu, les amoureux de Verdun, ...
A la fin de la journée nous sommes repartis en car pour Guégon.

Nous voulons remercier les enseignants, les accompagnateurs et Aymeric notre chauffeur de car qui nous a accompagnés pendant ces trois jours, MERCI !!!"



Journée à Calamity Jane pour les maternelles

C'est à Languidic que se sont rendus les élèves de maternelles pour la sortie de fin d'année. Ils ont vécu une belle journée au parc "Calamity Jane". Cette journée a été l'aboutissement d'un travail fait en classe sur ce thème durant le mois de juin. Ils y ont découvert la vie des Indiens sous le tipi, ont fabriqué un collier, fait du poney. Ils ont même pu revenir à l'école avec leurs maquillages colorés!



Sécurité domestique et routière pour les CP-CE1

Ce lundi 9 janvier, les élèves des 2 classes de CP-CE1 ont bénéficié d'une séance interactive sur la sécurité domestique et routière. Ils ont appris à repérer des dangers et comment les prévenir. Voici quelques exemples :

- à la maison

Pour éviter les chutes dans l'escalier, on installe une barrière de sécurité.

Pour éviter l'électrocution, on installe un cache-prise.

Pour éviter les brûlures dans le bain, Maman ou Papa mesure la température de l'eau.

Pour éviter les intoxications, on met les médicaments dans un placard, en hauteur, et on le ferme à clé...

- dans la rue :

S'il n'y a pas de trottoir, je marche sur le côté gauche de la route.

Si le feu tricolore pour les piétons est rouge, je m'arrête.

Si je passe devant un garage, je vérifie qu'un véhicule n'en sort pas...

Je descends toujours de la voiture côté trottoir.



Permis vélo pour les CE2-CM

A l'initiative de Robert DANET, adjoint et référent à la sécurité routière, les élèves ont bénéficié de trois demi-journées d'apprentissage sur la sécurité à vélo.

Après une formation théorique pour connaître la signalisation et le code de la route pour les cyclistes, ils ont pu s'entraîner sur un circuit équipé de panneaux et feux tricolores. Ce fut aussi l'occasion de rappeler que pour les enfants de moins de 12 ans, le port du casque est obligatoire (même pour les petits sur le porte-bagages).

Cet apprentissage sera reconduit cette année.



Carnaval

A l'occasion de mardi gras, les élèves de l'école ont défilé déguisés dans les rues de Guégon. Ils ont chanté "Faut recycler", sur le parvis de l'église, avant de rentrer à l'école pour profiter d'un bon goûter offert par l'APEL.



Spectacle de danses interceltiques pour la kermesse de l'école

Les 158 élèves ont montré leur joie de danser en costumes bretons provenant de différents territoires. Une heure de spectacle où se sont succédés polkas, jigs, pas de sept, dérochés, cercles... avec des chorégraphies actualisées pour répondre à l'envie de modernisme des élèves.



Eco-citoyenneté

Le travail effectué tout au long de l'année sur le thème du recyclage a été bien récompensé. En effet l'école a reçu le Label Eco-Ecole, label international d'éducation au développement durable.

Pour le fonctionnement du lombricomposteur, classe de CP-CE1 bilingue a été primé au concours "Meilleur en énergie" (concours pour les projets éco-gestes imaginés par les écoliers bretons).

D'autre part, après avoir été remarqués par la caisse locale du Crédit Agricole de Josselin pour les actions menées à l'école, dans les familles et lors des fêtes organisées par l'APEL, nous avons reçu le 3ème prix dans la catégorie Ecologie et développement durable lors des Trophées de la Vie Locale au Crédit Agricole de Vannes. L'animateur Jamy Gourmaud (de C'est Pas Sorcier) a remis un chèque de 500 euros aux délégués.



Arbre de Noël



Comme chaque année, le temps de Noël a été bien fêté. Calendrier de l'AVENT avec des actions de générosité, de partage, de gentillesse à mener, célébration à l'école, goûter offert par la Boulangerie Boussicaud, séance de cinéma... Après le concert de chants de Noël donné par les enfants, le Père-Noël est venu offrir livres et confiseries tandis que l'APEL offrait l'apéritif à tous les spectateurs.

Sortie au musée du poète ferrailleur

Les 154 élèves se sont rendus à Lizio pour découvrir le monde merveilleux de Robert Coudray. Cette sortie s'est faite dans la continuité du travail réalisé sur la gestion des déchets. Après avoir vu le petit film expliquant le projet du poète ferrailleur, petits et grands ont été émerveillés de voir les créations imaginaires se mettre en mouvement. Ils ont aussi pu visualiser les différentes sources d'énergie, visiter des maisons imaginaires et faire des jeux d'adresse.



Départ de Madame Christiane CHEFD'HOTEL

L'accueil n'était pas assez grand, vendredi 30 juin, pour contenir tous les enfants et les personnes souhaitant rendre hommage à Christiane Chefd'Hotel, professeur des écoles pendant près de 40 ans.

Après avoir enseigné à Cruguel, à Ménéac, aux Forges, à Buléon, à Ploërmel, Christiane est arrivée à l'école de Guégon, dirigée alors par David Salaun, en septembre 2007.

Extrait du mot prononcé par la directrice lors de cette cérémonie de départ :

"2007-2017: tu as donc passé 10 ans avec nous et c'est au nom de toute l'équipe enseignante que je t'adresse ces remerciements : Nous te disons MERCI pour ton dynamisme et ton enthousiasme. En effet, tu as exercé ton métier avec beaucoup de passion. Quelques soient les projets lancés, tu as toujours été partie prenante, très motivée.

Nous te disons Merci pour ton souci d'ouverture. Même si par mesure de sécurité, nous avons dû fermer portes et portails, l'école doit rester ouverte sur le monde extérieur et tu y étais très attachée. Je rappelle ici quelques-uns de tes projets. Tu as mis en place une correspondance avec les élèves de la classe de Suzanne, sur l'île de la Réunion. C'est grâce à votre correspondance que nous avons pu, avec Tony, organiser à deux reprises la venue des petits Réunionnais à l'école Saint Gildas et dans les familles de Guégon. De grands moments de partage...

C'est avec bonheur que les résidents de Villa Family et les élèves de ta classe ont pu échanger recettes, fables, chants et danses... Des temps de rencontres intergénérationnelles très précieux pour tous...

Pour développer les structures langagières en anglais des élèves, tu as aussi créé des liens avec le club de boules anglaises. (Cela pourra être une bonne activité de retraités !)

Tu aimais ouvrir ta classe aux stagiaires pour transmettre tes savoirs faire, aux intervenants extérieurs pour la catéchèse, le bricolage...

Enfin, nous te disons Merci pour ton souci de formation, ton envie constante d'essayer d'autres pratiques pédagogiques pour motiver et faire réussir les élèves."

Nous souhaitons à Christiane une retraite bien méritée.



L'école maternelle et élémentaire Suzanne Bourquin

Durant l'année scolaire 2016/2017, 80 élèves de 2 à 6 ans ont été scolarisés à l'école maternelle.

Les trois classes ont participé au projet de circonscription sur l'arbre et l'eau.

Cécile White, plasticienne, est venue faire des ateliers d'aquarelle avec les enfants dans les classes. Chaque classe a réalisé les illustrations d'une page de documentaire pour répondre à une question. Un livre regroupant toutes les illustrations des classes de la circonscription va être imprimé.

La classe de grande section a participé au défi techno "faire un arbre plus grand que la maîtresse avec des objets de récupération"

Un projet de conte et comptines en français et anglais a été mis en place avec le professeur d'anglais du collège et ses élèves.

Les MS et GS sont allés voir deux films dans le cadre d'école et cinéma.

Les enfants ont découvert le Land art au collège et ensuite, ils ont réalisé une très grande chenille sur la pelouse de l'école avec l'aide de Claire Moly. Les enfants avaient amené des végétaux de leur jardin.

Les enfants des trois classes ont également découvert la ferme de Buléon à travers différentes approches : ludique, sensorielle, artistique et scientifique.



Un année 2016-2017 riche en aventures pour les élèves de l'école publique Suzanne Bourquin !

Les six classes sont en effet parties en séjour de découverte !

Les CE2- CM1 et CM ont suivi les traces de Léonard de Vinci pendant quelques jours dans le Val de Loire : visite des châteaux de Chambord et du Clos Lucé, ateliers de taille de pierre, enluminures et danses et repas Renaissance.

Les CM1-CM2 et les CE1-CE2 ont "rencontré" les Korrigans des Landes et forêt de Monteneuf !

Un séjour placé sous le signe des contes et de l'imaginaire pour créer et conter des histoires, pour produire des œuvres plastiques avec les éléments naturels. Un temps au plus près de la Nature pour l'observer, la connaître et la respecter !

Enfin, les deux classes de CP-CE1 ont partagé des moments privilégiés avec les animaux du parc zoologique de Branféré grâce aux animations de l'école Nicolas Hulot. Les élèves ont été sensibilisés au respect de la biodiversité à travers des jeux et des activités sur les notions d'habitat, d'alimentation, de reproduction et de déplacement des animaux, et surtout sur les liens étroits entre les arbres et les êtres vivants.

Nouveautés

Depuis la rentrée, la classe de CP a été dédoublée, c'est à dire qu'il y a désormais deux classes de 12 CP : un véritable plus pour ces élèves qui commencent à apprendre à lire et pour les enseignantes qui peuvent prendre plus de temps avec chacun.

Le Syndicat Scolaire a mis en place, sur le temps du midi, des animations variées pour permettre à chaque élève de s'occuper : animation sportive, sophrologie, jeux de société, dessins et bricolage.

L'année scolaire 2017 - 2018, sera placée sous le signe de l'Art.

Les élèves vont travailler autour des tableaux de l'Artothèque du Morbihan qui propose des œuvres d'artistes contemporains.

Les réalisations faites par les enfants seront exposées en fin d'année scolaire.

En mai, une sortie est programmée au centre d'art contemporain du Domaine de Kerguehenec.

Grâce à la collaboration de l'Association "Forum" et son intervenante musique, Kaline Derout, une représentation sera offerte aux familles sur le thème "la Musique et les autres Arts".

La classe de CE2 va découvrir l'univers d'une artiste locale, pastelliste, Anne Courtine avec qui ils réaliseront des productions aux pastels.

A côté de ce projet fédérateur, sont déjà programmés : la natation pour les CP - CE1, roller pour les CM2, trois séances cinéma pour tous, une participation à un concours d'écriture, la poursuite bien sûr du jardin coopératif et un ambitieux objectif pour les CM1 : créer un jeu de rôle avec Mme Dénouveaux, animatrice spécialiste des jeux de rôle!

Une année, une fois encore riche en activités, pour motiver au mieux les élèves dans les apprentissages !



Syndicat Scolaire du Pays de Josselin

Cette rentrée scolaire 2017/2018 a été riche en nouveautés et en réorganisation au sein du Groupe Scolaire Suzanne Bourquin.

Sur le temps scolaire, suivant les directives du Ministre de l'Éducation Nationale, la classe de CP a été dédoublée en 2 classes de 12 élèves. L'objectif affiché étant de favoriser la réussite éducative de nos élèves par l'accompagnement individualisé que permet un petit groupe. A quelques semaines de la rentrée, les effets produits sont très encourageants et visent à être pérennisés.

Les deux écoles sont maintenant dotées de sites internet respectifs pour une plus grande visibilité concernant les projets des écoles et aussi d'informer les familles sur l'organisation effective des temps périscolaires.

Site élémentaire :

<http://ecolepubliqjosselin.toutemonecole.fr/>

Site maternelle :

<http://maternellebourquin.toutemonecole.fr/>

Par ailleurs, depuis le 4 Septembre 2017, les horaires des deux écoles sont modifiés à savoir que **l'heure de fin de cours est à 15 h 45 les lundi, mardi, jeudi, vendredi.**

Naturellement, l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) a été modifiée et ceux-ci se déroulent désormais de 15 h 45 à 16 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Depuis cette rentrée, nous organisons aussi des T.A.P. sur le temps de la pause méridienne avec deux séquences de 30 minutes chacune :

Un 1^{er} temps de 11 h 50 à 12 h 20 pour les élèves déjeunant au 2nd service

Un 2nd temps de 12 h 20 à 12 h 50 pour les élèves déjeunant au 1^{er} service

Pour le temps du midi de 11 h 50 à 12 h 50 :

Les enfants (de la GS au CM2) ont la possibilité de participer aux ateliers suivants (sans inscription) :

Tous les jours : jeux en intérieur dans la salle de motricité de l'école ou dans les locaux de la garderie périscolaire, temps calme, lecture dans la BDI de l'école (lecture seule ou contée par un adulte) avec une animatrice.

Les mardis et jeudis : animation d'un plateau sportif sur cour par un éducateur.

Les vendredis : atelier "relaxation" dans la salle de motricité de l'école élémentaire.

Pour le temps du soir de 15 h 45 à 16 h 30 :

L'organisation des TAP en maternelle est assez souple et s'adapte aux envies des enfants : jeux libres sur cour, jeux libres ou dirigés en intérieur, petit bricolage, ...

A l'école élémentaire, les enfants ont la possibilité de participer à :

- Un plateau sportif sur cour (inscription sur deux séances)
- Des ateliers d'aide aux devoirs par groupe classe avec un agent d'animation
- Des ateliers thématiques de 30 minutes sur inscription préalable et avec une progression sur une période variable : atelier d'écriture "Slam" (inscription pour 15 jours), atelier Karton de Breizh (inscription sur 3 à 4 semaines à raison d'une séance par semaine).

Chaque enfant peut ainsi décider de son activité ou atelier, sous réserve de places disponibles. Les ateliers d'aide aux devoirs sont organisés pour chaque classe tous les jours pour ceux qui le souhaitent. Et chaque animateur(trice) est référent(e) d'une classe afin de pouvoir échanger avec l'enseignante sur les informations notées sur le cahier de liaison des T.A.P.

Une première évaluation de cette réorganisation a été faite avec tous les partenaires éducatifs du territoire et les premiers résultats sont encourageants. La mise en place d'activités T.A.P. sur le temps méridien est particulièrement appréciée par les enfants et les partenaires.

Du point de vue des investissements, le Syndicat Scolaire du Pays de Josselin a réalisé de nombreux travaux dans les deux écoles et investi également dans la garderie périscolaire. Pour l'école maternelle, c'est l'installation d'une bibliothèque dans la BDI de l'école et l'achat de mobilier éducatif ; pour l'école élémentaire, la pose de jeux de cour (cages de but multisports et poteau avec filet multisports) et l'aménagement d'une douche PMR en cours de réalisation.

Pour l'année 2017, l'investissement total se monte à 18 200 €. D'autres investissements conséquents sont en gestation pour les années à venir : cela porte principalement sur la chaufferie du Groupe Scolaire et la mise aux normes accessibilité.

Pour rappel, les bureaux du Syndicat Scolaire du Pays de Josselin sont situés dans les locaux de Ploërmel Communauté - Site de Josselin, 3 Place des Remparts à Josselin.

Contacts :

Tél : 02 97 22 24 90

**Mel : direction@syndicatscolairejosselin.fr
et assistante-adm@syndicatscolairejosselin.fr**

Forum des associations

Depuis quelques années, les communes du Pays de Josselin se mutualisent pour organiser à tour de rôle le forum des associations.

Cette année, c'était à Guégon d'organiser celui-ci : c'est un rendez-vous incontournable de la rentrée. Il a réuni toutes les associations que ce soient sportives, culturelles, artistiques ou solidaires du territoire. Quelques associations du Pays de Ploërmel dont il n'existe pas de discipline étaient présentes comme l'escrime ou le rugby.

Deux ambiances pour ce forum : le complexe sportif pour les associations sportives et la salle du Halgouët pour la culture et le monde social.

Les 56 associations présentes ont pu expliquer leur fonctionnement et s'exprimer lors des démonstrations. Celles-ci se sont enchaînées tout l'après-midi : gymnastique rythmique et sportive (GRS), escalade, kendo, twirling, step, sobu kan...

Le public, venu nombreux, a pu dans un 1^{er} temps, profiter des animations mises en place pour les enfants comme l'initiation au poney et la structure gonflable avant de trouver pour chacun son activité pour l'année 2017/2018.



Sauvegarde du Patrimoine



Amicale Laïque



Les Cavaliers de l'Oust



Moto cross Guégonnais



VTT Club



Les P'tits Poucets



Musique à Mongrenier



Badminton Guégonnais



Passe la Seconde



ESG foot et basket



La Raquette Guégonnaise



Gym pour Tous

Vie Associative

Les Commerces Guégonnais



L'animation commerciale 2016 s'est déroulée du 3 au 17 décembre avec remise de lots aux gagnants de la tombola organisée par les commerçants participants : bar Le Saxo, salon de coiffure Imagine, boulangerie Boussicaud, supérette Halles Dis, garage Hug, Linge et Styles, Quéguiner matériaux, Orthopédie."



Festivités municipales : Noël 2016

Des animations ont été mises en place par la municipalité le samedi 17 décembre : chants marins avec Quais de l'Oust, balade en calèche, sculpture de ballon, jongleur de feu.



APEL - OGEC Ecole St Gildas



Kermesse



Vide grenier



Repas de l'école

Les Cavaliers de la Vallée de l'Oust

Rétrospective de l'année 2017 des Cavaliers de la Vallée de l'Oust

Cette année les Cavaliers de la Vallée de l'Oust ont organisé la 17^e édition de leur Endurance Equestre qui s'est déroulée les 18 et 19 mars 2017, le samedi ce sont 55 jeunes chevaux âgés de 4 à 6 ans qui ont concourus sur des distances allant de 20 km à 60 km. Le dimanche, 110 chevaux et cavaliers étaient présents, parcourant des distances allant de 20 km à 80 km. Une 50^ome de bénévoles de l'association a œuvré pendant 4 jours pour le bon déroulement de la manifestation.

Un autre temps fort a marqué l'année 2017 : les Cavaliers de la Vallée de l'Oust ont fêté leurs 20 ans !!! L'association a en effet été créée en 1997, à l'initiative d'une 10^ome de cavaliers dont Thierry Lorant qui a été le président pendant ces 20 ans. L'Association compte aujourd'hui 80 adhérents. Pour les 20 ans, Thierry a décidé de passer le flambeau à Emilie Guillot, adhérente à l'association depuis 13 ans. Le millésime a été fêté



durant tout un week end, les 24 et 25 juin 2017 : au programme randonnées dans la vallée du Sedon au départ de Coët Bugat, retrouvailles avec d'anciens adhérents et repas festif.

L'association a poursuivi ses activités habituelles que sont l'organisation de randonnées tout au long de l'année, l'entretien des chemins et le balisage du circuit de l'Equibreizh.



ACCA - société de chasse



Repas des chasseurs

Club des Aînés

Galette des rois



Association Motocycliste Guégonnaise

Une belle année pour l'AMG !



Malgré la déception d'avoir annulé notre entraînement officiel en raison de la météo capricieuse, nous retenons la satisfaction avec l'événement des 30 ans et la fréquentation en hausse de notre circuit.



Une piste de renom, preuve en est, avec la venue du Team Suzuki World MXGP, dirigé par Stéfan Everts (10 fois champion du Monde), qui participe au championnat de monde de motocross. Côté sportif, le nombre de licenciés est en hausse avec 41 licenciés dont 2 pilotes étrangers (Rick Elzinga et Tim Edberg) qui ont participé au Championnat d'Europe avec le team morbihannais "Yamaha MJC". Alan Pessel termine 6^e au Championnat de Bretagne de Motocross et 3^e au Championnat d'endurance. A noter également la présence de 2 pilotes féminines au sein du club, Sloane Guénégo en 125 cc et Emilie Ruelland en quad.



30 ans de l'AMG

L'Association de Motocross Guégonnaise a fêté ses 30 ans le dimanche 30 avril 2017. L'événement qui devait se dérouler toute la journée sur le site du Pont Héro s'est terminé à la salle Yves du Halgouët du fait de mauvaises conditions climatiques.

Rencontre avec Yoann Hays, président :



Par qui a été créée l'association ?

Trois personnes sont à l'origine de l'AMG. Bruno Cadic (1^{er} président), Marie-Andrée Cadic et André Calmann. L'objectif était de s'amuser tout en pratiquant le motocross, leur passion, sur un terrain dédié à cette pratique.

Qu'avez-vous organisé pour les 30 ans de l'association ?

Un roulage moto a eu lieu toute la matinée sur le terrain du Pont Héro. Un repas a permis de réunir les membres de l'association ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent au bon déroulement des entraînements officiels. La journée était placée

sous le signe de la bonne humeur où chacun s'est rappelé des souvenirs et anecdotes. Une exposition de motos, des vidéos, des archives de l'association étaient à disposition du public.

Quels sont vos projets ?

Depuis quelques années, nous consacrons notre temps à l'entretien du terrain et à l'organisation des entraînements officiels. En 2015, le tracé a complètement changé et nous avons investi 9 500 € pour répondre au cahier des charges.

Pour 2018, l'entraînement officiel aura lieu le week end du 3 et 4 mars. N'hésitez pas à venir, c'est ouvert gratuitement au public.

Nous souhaitons également renouveler, en partenariat avec la municipalité, la journée d'initiation au motocross pour les jeunes enfants.

Propos recueillis par Raphaël Geffray



Passé La Seconde

Fraîchement arrivée à Guégon, l'association "Passé la Seconde" est fière de vous présenter ses nouveaux projets. Nous tenons à dire un grand merci pour l'accueil chaleureux et la confiance qui nous ont été témoignés dans la mise en place de nos activités.

L'année scolaire a démarré avec la GRS (gymnastique rythmique sportive) animée par Béatrice. Une quinzaine de jeunes filles entre 8 et 13 ans, enthousiastes et dynamiques, se sont inscrites immédiatement et s'entraînent régulièrement au ballon, cerceau, corde, massue et ruban, le mercredi et le dimanche matin au complexe sportif de la ville Pelote.

Nous avons également ouvert une section expérimentale de self-défense urbaine, animée par Stéphane, tous les dimanches matins. Cette activité entend sensibiliser, informer et instruire dans le domaine de la sécurité personnelle face à

l'agressivité urbaine et à la délinquance grandissante. Des stages ponctuels et peut-être des cours réguliers ouverts à tous seront envisagés prochainement.

Comme son nom l'indique, "Passé la Seconde", c'est une invitation au mouvement. C'est pourquoi, en bons passionnés de danses latino et rétro, nous proposerons également des stages d'initiation à la salsa et au rock'n roll, dans une ambiance festive et détendue. Affaire à suivre...

Enfin, "Passé la Seconde", c'est aussi un univers artistique où s'unissent pêle-mêle le théâtre et la chanson. **Nous vous attendons donc très nombreux les 2 et 3 juin 2018 pour le nouveau spectacle caritatif d'ARTY, chanteur et imitateur, intitulé : "La véritable histoire de GERARD LENORMAN".**

Stéphane Barillet

Président de "Passé la Seconde"

Rencontre avec l'Association Passé la Seconde

Un dimanche matin, au complexe sportif, rencontre avec Béatrice et ses gymnastes !

Pourquoi avoir créé cette activité à Guégon ?

Béatrice : Nous sommes arrivés sur Guégon avec Stéphane les valises remplies de passions à partager. Aussi, nous avons sollicité la mairie pour leur faire part de nos souhaits et reçu à cette occasion un accueil favorable. Par conséquent, nous avons transféré notre association déjà existante sur Bordeaux et profité des créneaux mis à notre disposition pour nos deux principales activités : la gymnastique rythmique et le self défense.

Depuis quand pratiquez vous cette activité ?

Béatrice : En tant que professeur d'éducation physique, j'ai commencé dans notre salon (rires). Nous proposons de la gymnastique rythmique en loisirs et des séances de self défense urbain.

Comment décrire votre activité ?

Béatrice : Pour ma part, je propose deux séances par semaine aux gymnastes (pratique exclusivement féminine) : le mercredi matin (années 2009 jusqu'à 2007) et le dimanche matin pour tous en particulier les collégiennes. Les pratiquantes sont au nombre de 15 avec lesquelles nous travaillons les 5 engins que propose la discipline : le ballon, la corde, le ruban, le cerceau et la massue. Pour les débutantes, on accentue surtout le travail sur le "main libre" c'est-à-dire les enchaînements sans engin. Les échauffements comportent beaucoup de corporel en exécutant les figures obligatoires : saut, pivot et équilibres. Puis, je leur propose de travailler en individuel, sous forme de duo en intégrant la musique intimement liée à la chorégraphie et qui favorise le partage d'engin.

Quelles sont vos objectifs pour la gymnastique rythmique ?

Béatrice : Pour l'instant, je favorise la pratique de la discipline en loisirs. Puis, suivant l'évolution du groupe, à long terme, nous pourrions envisager de faire des compétitions.

Dans le secteur, seuls des clubs sur Lorient et Rennes proposent de la compétition car les charges financières sont très lourdes pour notamment former des juges.

Que puis-je vous souhaiter pour l'avenir ?



Béatrice : "J'ai tout ce que je veux !" (rires). Lors des vacances de la Toussaint, nous avons organisé un stage de 5 jours. Les filles me proposent une explosion de créativité dans une salle magnifique : ce qui me réjouit !

En poursuivant salle des Fontaines : rencontre avec Stéphane Barillet pour l'activité de self défense urbain.

C'est un merveilleux accueil qui m'a été réservé lors de ma visite. Très rapidement, j'ai participé à un exercice à l'aveugle avec mise en situation d'agression : très sympathique !

En quoi consiste l'activité que tu proposes ?

Stéphane : Il s'agit de savoir mieux appréhender le risque en milieu urbain par des mises en situation. On travaille sur des exercices où l'on simule des situations où l'on se sent en danger. On apprend à marcher, savoir répondre à des agressions verbales et ou physiques, conserver des distances de sécurité par des gestes et attitudes simples que l'on reproduit lors des séances ensemble

Quel est le nombre d'adhérents ?

Stéphane : Le groupe est composé de 5 pratiquants mais reste ouvert à de nouvelles inscriptions !

Quels sont les projets de l'association ?

Béatrice et Stéphane : Nous souhaitons avant tout partager nos passions ! Pour la gymnastique rythmique, je proposerai une démonstration aux parents avant d'envisager un gala afin de faire évoluer les filles sur une chorégraphie. Par ailleurs, nous proposons un spectacle d'imitation au mois de juin. Pour cet été, la danse sera au rendez-vous avec des après-midi salsa et rock.

Propos recueillis par Hélène Le Labourier auprès de Stéphane et Béatrice Barillet.

Rencontre avec le Twirling Club de Guégon

C'est quoi le twirling-bâton ?

Tout d'abord, le mot "twirl" peut être traduit de l'anglais, par "tournoyer", "virevolter", "tourbillonner"... ajoutez-y un bâton, et vous pouvez déjà vous imaginer ce qu'une fille ou un garçon peut faire ! Mais ce n'est pas tout, en plus de la dextérité, les athlètes (car c'est un véritable sport) travaillent l'expression corporelle (danse), les acrobaties (gymnastique au sol) et la précision d'exécution, le tout avec une chorégraphie sur un thème musical.

Le twirling-bâton se pratique au féminin comme au masculin, seul, en duo ou en équipe, à tout âge, que ce soit pour la compétition ou pour le loisir et à tous les niveaux.

Le twirling-bâton, c'est un sport à part entière avec sa propre identité. C'est un sport où les athlètes sont en quête de virtuosité et de dépassement de soi où l'assiduité et la discipline sont de rigueur.

Le twirling-bâton, c'est une gymnastique particulièrement artistique et spectaculaire, rendant cette discipline attirante, distrayante et fascinante, déclenchant l'enthousiasme des spectateurs.

Le twirling-bâton, c'est une mentalité. Pour l'athlète, c'est l'engagement personnel mais aussi l'esprit d'équipe, l'acceptation de ses faiblesses et de celles des autres, c'est savoir gagner et savoir perdre et c'est aussi savoir se faire plaisir dans un sport valorisant. Pour les supporteurs, c'est encourager ses athlètes (souvent bruyamment !), c'est pardonner les fautes, vibrer avec l'athlète, stresser à sa place, lui crier sa joie. C'est aussi le respect des équipes adverses,

reconnaître les talents de leurs athlètes et savoir les applaudir. Le twirling-bâton, c'est une ambiance que l'on retrouve dans toutes les compétitions qui commencent généralement dès le mois de janvier pour finir en juin. Ce sont en principe d'abord les critères puis les championnats départementaux puis de ligue et ensuite les 1/4 et 1/2 de finale pour le championnat de France et enfin, la finale. Pour les athlètes de haut niveau, ce sont les championnats d'Europe et du Monde.



Rencontre avec le Twirling Club de Guégon lors d'un entraînement à Guégon avec les jeunes pouces du club

Récit d'une belle rencontre avec des bénévoles motivées : Depuis quelle année le club existe-t-il ?

Le club a été créé le 23 octobre 2010 à Buléon à l'initiative de Christina Faucheu forte de son expérience. Nous avons évolué dans différentes salles : Buléon, Réguiny et Pleugriffet

Quel est le nombre de licenciés ?

Nous avons des jeunes filles et deux athlètes qui pratiquent le twirling soit une soixantaine de licenciés. Au twirling, il existe deux phases d'apprentissage : les loisirs puis les confirmés.

Dans un premier temps, les loisirs apprennent essentiellement la manipulation du bâton et à gérer l'appréhension vis à vis des représentations face au public. Lors de cette première phase, de jeunes instructrices du club actuellement en formation, s'occupent des plus petits.

C'est la relève et cela nous réjouit : nous pouvons compter sur elles avec l'appui de Cristina, l'actuelle coach et entraîneur du club. Ensuite, ce sont les confirmés qui vont participer aux différentes compétitions à raison de deux week-end par mois. Des entraînements spécifiques sont mis en place, les athlètes sont amenés à évoluer en solo, duo, par équipe mais aussi par groupe. Le travail fourni lors des entraînements permettent au club d'avoir un beau palmarès à son actif avec notamment la participation aux finales du championnat de France deux années consécutives.

Pourquoi avoir rejoint Guégon au niveau associatif ?

Nous recherchions des créneaux horaires dans des salles environnantes et nous avons reçu un très bon accueil à Guégon.

Quand ont lieu les entraînements ?

Sur Guégon, nous assurons des entraînements adaptés au niveau de chacun le mercredi de 18 h 30 à 20 h 30, le jeudi de 18 h 30 à 20 h le samedi de 8h à 10h et de 13h à 18h Sur Crédin le lundi et jeudi soir de 18 h 30 à 20 h 30 Sur Lantillac une séance le mardi soir plus axée sur la danse

Quels sont les dates à retenir pour le Twirling de Guégon ?

Nous avons organisés des repas à emporter le 18 novembre dernier, suivi du vide grenier le 3 décembre pour cette année. Quant à l'an prochain, nous organiserons notre soirée "Fluo" et clôturerons notre saison par notre Gala de fin d'année ouvert à tous le 30 Juin.

A l'avenir, nous souhaiterions accueillir un critérium sur Guégon.

Que pouvons nous souhaiter au Twirling de Guégon ?

Un avenir brillant avec de beaux résultats mais surtout continuer à faire plaisir à nos licenciés le plus longtemps possible ! N'hésitez pas à venir les rencontrer lors de leurs différentes manifestations !

Propos recueillis par Hélène Le Labourier auprès de Dominique Flého et Marie-Andrée Faucheu

Vie Associative

Les P'tits Poucets

Association composée d'assistantes maternelles qui organise une chasse à l'œuf dans le bois de Coët By pour le plaisir des grands et des petits.



Comité des fêtes de Coët-Bugat



Fête du moulin de Penroc

Comité des fêtes de Trégranteur



Soirée choucroute et concours de palets

Amicale Laique



Boum

Comité des fêtes de Guégon

La 32^e édition des boucles Guégonnaises, a connu un franc succès, tant sur le plan sportif que populaire. Les coureurs venus de toute la France ont fourni un grand spectacle digne des plus belles épreuves nationales. Cette édition a eu une saveur toute particulière, en effet le comité des boucles a apporté son soutien financier à Lylian atteint de la maladie de Lyme.

Rendez-vous pour la prochaine édition le dimanche 25 mars 2018



Podium : 1^{er} David Menut, 2^e Jérémy Leveau, 3^e Frédéric Guillemot



Les miss 2017 : Laurie Hays, Hélène Gillet, Manon Robin

Da Wekon



Encore un grand succès en 2017 pour nos pièces de théâtre ! Plus de 800 personnes sont venues applaudir nos 3 troupes !

Que de fils à retordre en répétitions et en montage de décors. Mais heureusement, que nous pouvons compter sur le travail acharné de nos retraités bénévoles. Sans eux, l'aventure ne serait pas possible !

Et oui, le théâtre, ce n'est pas que de la rigolade ! C'est aussi et surtout beaucoup de préparation en amont pendant 6 mois pour nos acteurs, petits et grands, ainsi que pour l'équipe de bénévoles. Encadrement des troupes, mises en scène, décors, organisation des représentations... C'est du boulot !

Mais rassurez-vous, quand on entend vos éclats de rires dans la salle, tout cela est vite oublié et c'est notre plus grande satisfaction.

Alors, nous vous attendons les 17-18 et 23-24-25 février 2018 pour de nouvelles aventures sur les planches !

- Pièce des enfants "Drôles de voisins"
- Pièce des adolescents "Dure journée de bureau"
- Pièce des adultes "L'hôpital était presque parfait, le crime aussi"



FNACA

Les cérémonies du souvenir



8 mai 1945



19 mars 1962

Une nouvelle plaque a été posée sur le monument en souvenir de deux guégonnais morts en Algérie : Armand Kerdal et Robert Plédran.



11 novembre 1918

ESG Basket



Babys



Débutants mixtes 1



Débutants mixtes 2



Poussines



Benjamins mixtes



Minimes mixtes 1



Minimes mixtes 2



Cadets



Cadettes



Minimes mixtes 2



Seniors 1



Seniors 2



Seniors Guégon - Plumelec



Loisirs

ESG Football

Après avoir battu Vannes-Ménimur et Bubry, les ESG accueillent les voisins du Roc St-André en demi-finale de la Coupe du Département, compétition réservée aux clubs du district 56.

Malheureusement, la route s'est arrêtée là et ne verra pas le club guegonnais tenter de remporter sa troisième victoire dans cette épreuve, après les succès en 1990 et 1991 !!!



Groupement Jeune Pays de Josselin

Le Groupement Jeune Pays de Josselin a été créé en 1993 car à cette époque, les effectifs jeunes étaient déjà en baisse. Deux personnes sont à l'origine du groupement : M. Daniel GRIGNON et M. Bernard GUILLO, soutenus très rapidement par M. Hubert GICQUEL.

A ces débuts, les équipes à composer le groupement sont : Guégon, Cruguel et Josselin. Sa priorité était de faire jouer les jeunes footballeurs et de composer des équipes en mixant les joueurs des trois communes.

Rapidement, un règlement est alors mis en place pour faciliter le fonctionnement du groupement avec un bureau en étroite relation avec les 3 clubs créateurs.

Pourquoi Groupement Jeune Pays de Josselin ?

Le nom du Groupement a été choisi pour s'identifier à la communauté de commune de l'époque. Quelques années ont passé et les effectifs d'autres clubs se sont aussi retrouvés à la baisse. C'est ainsi que les clubs de Lanouée/Les forges et de Buléon/Lantillac intégrèrent le groupement, portant alors à 5, le nombre de clubs formant le groupement (nombre maximal).

A ce jour, le groupement se compose de 5 clubs : Guégon, Cruguel, Josselin, Lanouée/les Forges et Buléon/Lantillac .

Aujourd'hui le GJPJ est fort de ces 132 joueuses et joueurs répartis dans les différentes catégories : 28 joueurs en U16/17, 29 joueurs en U14/15, 50 joueuses et joueurs en U12/13 et 25 joueuses et joueurs en U10/11. Nous observons, malheureusement, une baisse de 50 % entre les U10/11 et U12/13.

Les encadrants des diverses catégories sont : Yoann Justum (U10/11) Valentin Jehanno, Benjamin Roussel (U12/U13), Benjamin Desroches, Stan Mahieux (U14/15) et Amélie Réto (U16/17). Tous les éducateurs intervenant actuellement dans le groupement sont diplômés.

Le but du groupement est de donner la possibilité à tous les jeunes qui le désirent de jouer au football et de les former au mieux pour qu'ils puissent arriver en sénior dans de bonnes conditions, en ayant plaisir à jouer au football.

Cette saison, nous espérons que les équipes à 11 se maintiennent (U17) et que les U15 gravissent un nouveau niveau.

Pour les U11 et U13 qui sont très souvent les catégories "vitrine" du groupement nous espérons maintenir notre niveau en élite départementale pour les U13 et de bien figurer dans le championnat et la coupe pour les U11. Pour faire vivre le Groupement nous organisons 2 manifestations dans l'année. Il y a un tournoi de futsal U11 qui se déroule tous les ans le 1er samedi des vacances de Noël et qui fait venir des équipes de toute la région Bretagne. Celui-ci aura lieu cette année à Lanouée. Notre seconde manifestation est l'organisation d'un loto au printemps, pour 2018 il aura lieu le dimanche 6 mai à la salle de Guégon.

Pour communiquer, nous avons une page Facebook et un site internet : <http://gj-paysdejosselin.footeo.com/>.

Pour connaître les démarches et inscrire un enfant dans le groupement, il faut s'adresser directement au club de sa commune d'origine.

L'avenir du groupement ?

Nous ne sommes pas sans remarquer la baisse des effectifs d'une catégorie à l'autre... (jeune ou sénior) Dans le futur, serons-nous aussi obligés de regrouper nos clubs sénior ?

Nous essayons, dans ce groupement, de conserver nos identités séniors bien sûr, mais grâce à lui nous préparons aussi le possible rassemblement de demain...

Propos recueillis par Marilyne Le Piouffle auprès de Patrice Juin, président du GJPJ



Vie Associative

Gymnastique pour tous



Gym tonique et stretching le lundi de 19 h à 20 h

Gym 3^e âge le jeudi de 14 h 15 à 16 h 15
Gym seniors le jeudi de 16 h 15 à 17 h 15

Zumba
le jeudi de 19 h à 20 h



VTT Club Guégonnais



Le club compte une trentaine de licenciés, 760 participants à la rando VTT pédestre de janvier



Le nouveau bureau
avec Guenhaël Lorcy
et Frédérique Rotiel
en co-présidence



La raclette



La marche gourmande a rassemblé 500 personnes

Vie Associative

Musique à Mongrenier



Noël 2016 : Choeur d'Hommes du Pays Vannetais



Concert de Siian : chants traditionnels d'Afghanistan



Soirée Théâtre "Rouge Sardine"



Les Bubbey Mayse : Quartet féminin autour de la musique klezmer et des chansons yiddish

Soirée conte "La brouette d'Aphrodite"

Association de Sauvegarde du Patrimoine de Guégon



Restauration de la croix de Pont-Croix et de la Ville Hourman



Puces de Pâques



500 visiteurs à la bourse aux affaires de novembre



La Raquette Guégonnaise

Pour cette saison 2017/2018, la Raquette Guégonnaise, club de tennis de table, est composée d'une trentaine de membres, dont 15 inscrits en compétition. Les entraînements ont lieu les mercredis à 19 h et les vendredis à 19 h lorsqu'il n'y a pas de compétition.

Les jeunes joueurs, encadrés par au moins deux compétiteurs du club, s'entraînent le samedi matin de 10 h 30 à 12 h. Des activités sous la forme de jeux sont proposées aux très jeunes joueurs pour apprendre de façon ludique les gestes du tennis de table.



Sur le plan sportif, l'objectif de cette saison est de faire évoluer nos trois équipes dans trois divisions différentes et ainsi permettre à chaque joueur de jouer dans la division qui lui permettra de progresser.

Cinq jeunes joueurs prometteurs évoluent déjà dans nos trois équipes.

Les jeunes pongistes de la Raquette Guégonnaise ont participé à un stage de perfectionnement encadrés par des professionnels du comité départemental les 2 et 3 novembre à Guégon.

D'autres stages seront proposés au cours de l'année.



Par ailleurs, les critères et opens sont proposés aux jeunes compétiteurs par le comité pour leur offrir une compétition adaptée.

Événements à venir :

Repas de l'association : début janvier 2018

Stage de perfectionnement à Plumelec pendant les vacances de février.

3^e édition du Tournoi de l'association ouvert à tous (licenciés et non-licenciés) au mois de mai.

Une journée d'initiation au tennis de table sera proposée début septembre.

Contact : LORIC François

Tél : 07 69 12 56 76 - Courriel : raquette.guegonnaise@laposte.net

Hall des sports : Avenue de la Ville Pelote, Guegon

Badminton Guégonnais



Entraînement les lundis et jeudis de 20 h à 22 h

Associations Guégonnaises

APEL ECOLE SAINT GILDAS	M. DANET Cédric	9, rue Anne de Bretagne	GUEGON	02 97 70 68 31
OGEC ECOLE SAINT GILDAS	M. PEDRONO Gabriel	5, rue Anne de Bretagne	GUEGON	09 50 46 84 19
AMICALE LAIQUE	Mme COURTINE Anne	Boccabois	GUEGON	06 12 84 36 72
LES PTITS POUSETS	Mme MERCIER Monique	La Ville Guimard	GUEGON	02 97 22 39 08
ASSOCIATION MOTOCYCLISTE GUEGONNAISE	M. HAYS Yoann	La Ville Gleuhiel	GUEGON	06 23 49 39 31
ASSOCIATION PYUNDAI	M. HUG Norbert	L'Hôpital Robin	ST SERVANT/OUST	07 71 05 04 61
BIHAN TEAM CROSS	M. DOUCET Florian	La Ville Bihan	GUEGON	06 24 12 01 92
BOLIDES 56	M. LEGENDRE Roger	Résidence St Gildas	GUEGON	02 97 22 23 64
ENFANTS DE ST GILDAS - FOOT	M. RIVIERE Jean	8, rue Constant Le Guennec	GUEGON	06 98 26 17 41
ENFANTS DE ST GILDAS - BASKET	Mlle METAYER Morgane	Pourmabon	GUEGON	06 34 20 74 37
GYMNASTIQUE POUR TOUS	Mme LANOS Patricia	15, rue des Platanes	GUEGON	06 82 10 57 96
BADMINTON GUEGONNAIS	M. LE SOURD Samuel	11, rue A. de Bretagne	GUEGON	06 23 04 32 13
PASSE LA SECONDE	M. BARILLET Stéphane	3, rue Eugène Dréano	GUEGON	06 78 24 75 90
TWIRLING CLUB GUEGON	Mme FAUCHEUX Cristina	3, rue du Château	BULEON	07 85 51 03 30
LA RAQUETTE GUEGONNAISE	M. LORIC François	4, rue de la Font. aux Chiens	JOSSSELIN	02 97 74 93 52
VTT CLUB	M. LORCY Guénaël co-présidente ROTIEL Frédérique	3, La Châtaigneraie	GUEGON	02 97 75 41 68
LES CAVALIERS DE LA VALLEE DE L'OUST	Mlle GUILLOT Emilie	Mesle	GUEGON	06 23 27 29 19
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE	M. GAUTIER Georges	Le Borne	GUEGON	02 97 75 42 69
COMITE DES FETES DE COET BUGAT	M. MOUNIER Daniel	11, rue des Ronceaux	GUEGON	02 97 73 00 84
COMITE DES FETES DE TREGRANTEUR	M. DESIGNE Florent co-président M. SAMSON Félix	La Ville Hulin	GUEGON	06 86 27 63 04
COMITE DES FETES DE GUEGON	M. BOURDONNAIS Daniel	6, rue des Cyprès	GUEGON	06 85 41 83 55
LES COMMERCE GUEGONNAIS	Mme LE MEUR Marie-Line	Supérette Halles Dis	GUEGON	02 97 75 63 79
THEATRE DA WEKON	Mme PEDRONO Virginie co-présidente Mme MERCIER Solange	3, Catelo	GUEGON	06 60 42 48 55
FNACA	M. VIANNAIS Joseph	2, rue du Lt de la Grandière	GUEGON	02 97 22 25 27
CLUB DES AINES	Mme MARIVIN Agnès	Pourmabon	GUEGON	02 97 73 02 00
MUSIQUE A MONGRENIER	M. FLOCH Pierre	1, rue du Presbytère	GUEGON	02 97 22 21 56
CROIX ET CALVAIRES DE BRETAGNE	M. FLOCH Pierre	1, rue du Presbytère	GUEGON	02 97 22 21 56
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	M. TRILLAT Christian	Pont Croix	GUEGON	02 97 75 65 07
CHEVAL DE FER	Mme LAUNAY Aline	La Ville au Gentil	GUEGON	02 97 73 00 68

Entreprises et Commerces Guégonnais

CAFES

Café de la Pointe	La Pointe	02 97 75 35 93
Café-Tabac-Presses "Le Saxo"	12, rue du 20 juin 1944	02 97 22 30 17

HEBERGEMENTS-GITES

S'adresser à l'Office du Tourisme pour la liste des hébergements ou consulter : www.josselin-tourisme.com

CAMPING

Domaine de Kerelly	Le Bas de la Lande	02 97 22 22 20
--------------------	--------------------	----------------

ALIMENTATION

Supérette

"Halles Dis"	19, rue du 20 juin 1944	02 97 75 63 79
--------------	-------------------------	----------------

Boulangerie-Pâtisserie

HAMON Anthony	10, rue du 20 juin 194	02 97 22 28 71
---------------	------------------------	----------------

Biscuiterie-Chocolaterie

LE DREAN S.A.	PA Caradec Nord	02 97 73 90 00
---------------	-----------------	----------------

Crêpes/Galettes

Crêperie CARO	La Pointe	02 97 75 34 55
---------------	-----------	----------------

PROFESSIONS LIBERALES

Dentiste

Dr CADIEU Xavier	3, rue du Ponty	02 97 75 69 99
------------------	-----------------	----------------

Maison de Santé

	11, rue des Rosiers	
--	---------------------	--

- Médecins généralistes

Dr ALECSANDRU Ioana et Dr LICHE Anca		02 97 75 61 76
--------------------------------------	--	----------------

- Pédicure - Podologue

LE CAM Sylvie		02 97 73 87 53
---------------	--	----------------

- Cabinet d'infirmiers

02 97 75 41 94

- Ostéopathe

VUCKOVIC Vanja		07 67 32 64 73
----------------	--	----------------

Pharmacie-Orthopédie

CONRADT Olivier	5, rue du 20 juin 1944	02 97 22 36 92
-----------------	------------------------	----------------

TRAVAUX EN BATIMENT

Carrelage-Plâtre

SARL ROUX	9, rue du Lieutenant La Grandière	02 97 22 37 90
-----------	-----------------------------------	----------------

PICAUD Didier	La Ville Froger	02 97 22 38 88
---------------	-----------------	----------------

Electricité-Chauffage-Plomberie

DENIS Sanitaire-Chauffage	10, Rue Joseph Le Coq	06 77 85 34 10
---------------------------	-----------------------	----------------

Gouttières aluminium

Jacques Commerce Consulting	PA Caradec	02 97 70 25 14
-----------------------------	------------	----------------

Menuiserie-PVC-Charpente

HEURTEBIS Nicolas	ZA La Bourdonnaye - 56120 LANOUEE	02 97 70 61 56
-------------------	-----------------------------------	----------------

LE GENDRE Pierrick	La Pointe	02 97 75 46 22
--------------------	-----------	----------------

Constructions PENARD	PA Caradec	02 97 75 65 40
----------------------	------------	----------------

SARL DELALANDE	PA Caradec Nord	02 97 75 38 31
----------------	-----------------	----------------

Couverture

EMERAUD Emmanuel PA Caradec 06 09 38 37 96

Palettes (recyclage)

Burban Palettes - Recyclage PA Caradec Nord 02 97 73 91 37

Ouest Palettes Service PA Caradec 02 97 73 98 25

Maçonnerie

GOUGEON Gilles 9, Coët Méan 02 97 75 36 75

Matériaux de construction

QUEGUINER Matériaux PA Caradec Nord 02 97 22 23 80

Peinture

ROSELIER Lionel ZA La Bourdonnaye - LANOUÉE 06 88 31 40 53

Ravalement

AMC Ravalement 4, place de l'Église 06 25 94 59 61

AUTOMOBILE : SERVICES/ENTRETIEN

Garage

Garage du Clos Perret 20, rue de Bisoizon 02 97 22 38 31

Taxis

GABILLET Anne-Laure La Ville Cadoret - GUEHENNO 06 18 48 01 48

DESNE 2, place St Nicolas - JOSSELIN 02 97 22 27 86

AGRICULTURE

Travaux agricoles

BELLAMY SARL Le Bois Gicquel 06 20 53 82 15

DREANO Philippe La Ville Beuve 02 97 75 68 70

Travaux forestiers

ARMORIQUE FORET Coët Digo 06 47 59 49 36

CAMPAGNE Jean-François La Ville au Ped 06 14 03 90 82

DIVERS

Aide-ménagère

JOUBIER Corine 06 20 88 62 60

Apiculteur

Les Rûchers Delamarche Guilleron 06 77 19 99 30

Les Rûchers de Bretagne 27, Penroc 02 97 73 94 86

Cartonnerie

EUROPAC PA Caradec Nord 02 97 73 68 68

Coiffure

Salon "Imagine" 7, rue du 20 juin 1944 02 97 75 67 16

Combustibles

Picaud Fioul ZA La Croix Blanche 02 97 42 24 82
02 97 22 25 95

**Désinsectiseur - Élagueur**

MICHEL Nicolas

Coët Bugat

02 97 73 05 86
06 03 88 63 03**Danse**

ROBIN Edith

La Ville Daniel

02 97 22 30 54

Esthétique à domicile

Breizh Beauté

06 38 84 38 87

Jardinage - Travaux paysagers

LE COZ Eric

4, rue Anne de Bretagne

02 97 22 39 15

Aménagements, terrassements, tous travaux extérieurs

GUILLAUME Samuel

Mesle

06 02 24 25 86

Société TAD (travaux d'Accès Difficile sur corde)

Les Touches

06 87 66 73 39

C'MOY PAYSAGE

5, Le Bot

06 89 13 49 20

Moulures Cadres et miroirs

DUBOURG Encadrements

PA Caradec Nord

02 97 93 37 38

Pastelliste

COURTINE Anne

Boccabois

06 12 84 36 72

Paysagiste

CADORET Yann

Bogué

02 97 75 46 19

Pension animaux-dressage

Centre canin-équien du pays de Josselin

La Ville Daniel

06 65 61 33 87

Stockage de marchandises

BRULÉ Gérard

ZA La Croix Blanche

02 97 73 98 42

Signalétique

SMBA

ZA La Croix Blanche

06 80 81 99 82

Soutien scolaire (méthode Montessori)

BARILLET Béatrice

3, rue Eugène Dréano

06 88 42 62 10

Transports de marchandises

BENOIT Jean-Louis

06 80 81 99 82

ROUXEL Logistique

PA Caradec

siège Vannes : 02 97 47 17 37

Travaux publics

MARIAGE Jean-François

Catélo

06 20 51 34 61

Une retraite méritée pour les époux Boussicaud

Après 34 années de bons et loyaux services, Joël et Ghislaine baissent le rideau de leur boulangerie.

Joël, originaire du "Bas-de-la-Lande", découvre le métier à l'âge de 10 ans auprès du boulanger de l'époque, Paul Golvet.

Après son apprentissage à Rennes, Joël deviendra artisan boulanger-pâtissier et s'installera à Guégon en 1983.

34 ans plus tard, l'heure de la retraite a sonné. Finis les levers à 3 h 30 et bonjour le repos et les moments en famille avec leurs 3 petits-enfants, les balades en bord de mer.

"Nous disons un grand merci à nos fidèles clients et souhaitons pleine réussite à Anthony et Irina, nos successeurs"

Joël et Ghislaine



Boulangerie "La Mie de Guégon"

Anthony et Irina ont repris la boulangerie depuis le 2 Octobre 2017. Nous allons faire plus ample connaissance avec eux...



Une petite présentation : Anthony 30 ans et Irina 27 ans, habitent Trégranteur depuis 7 ans. Ils ont 2 petites filles : Arwen âgée de 6 ans et Silowé âgée de 2 ans.

Reprendre une boulangerie, c'est un souhait que vous aviez depuis longtemps?

Nous y pensions depuis quelques temps. Nous avons été baignés dans cet univers.

Anthony : Mes parents sont boulangers à la Chapelle Caro. Mon papa a pris sa retraite mais mon frère et ma maman se sont associés pour reprendre la boulangerie.

Irina : Ma maman et mon beau père tenaient également une boulangerie sur Pontivy.

Pourquoi avoir choisi la commune de Guégon pour vous installer ?

Tout d'abord, c'était le bon moment pour nous. Ensuite, notre famille respective est originaire de Guégon et nous avons de nombreux amis sur Guégon. Notre aînée va à l'école primaire de Guégon et notre deuxième est chez une assistante maternelle de Guégon. En fait, nous nous y plaisons et on s'y sent bien.

Avez-vous exercé d'autres métiers avant celui-ci?

Anthony : Avant de reprendre la boulangerie je travaillais chez CAPSUGEL à Ploërmel mais ne vous inquiétez pas j'ai un BEP Boulangerie, CAP Pâtissier - Chocolaterie et Glaceries. Plus jeune, j'ai travaillé dans plusieurs boulangeries !

Irina : J'ai travaillé 10 ans chez Sam Textile. J'y ai fait en alternance mon BEP et mon BAC PRO.

Racontez-nous une journée-type ?

Anthony : à 1 h du matin, je suis à la boulangerie pour préparer la pâte des pains spéciaux et la pâte pour le lendemain. Après, je passe à la cuisson du pain. 13 h - 15 h, j'essaie de manger et faire une petite sieste. 15 h - 17 h, préparation de la pâte pour les viennoiseries et pâtisseries du lendemain. 17 h, je vais chercher les enfants et je m'occupe d'eux (goûter, bain et repas du soir). 20 h : repas avec Irina et 21 h au lit !

Irina : à 7 h je dépose les enfants à la garderie, 7 h 30 ouverture de la boulangerie. 13 h fermeture et je mange. De 15 h à 19 h : ouverture de la boulangerie. 19 h je fais la caisse et nettoyage de la boulangerie. 20 h direction la maison et à 21 h au lit également.

Quels sont vos horaires?

Lundi-mardi- jeudi-vendredi : 7 h 30 - 13 h / 15 h - 19 h

Mercredi : jour de fermeture

Samedi : 7 h 30 - 13 h / 15 h - 18 h 30

Dimanche : 8 h - 12 h 30

Tél. : 02 97 22 28 71

Vous avez des spécialités dont vous êtes le plus fier ?

LE BUCHERON : du seigle avec beaucoup de céréales
LE SOUVERAIN : farine d'épeautre plus des lentilles corail

Un gâteau fétiche pour le pâtissier que vous êtes ?

J'adore travailler le chocolat et les pièces montées.

Vos premiers contacts avec les Guégonnais ?

Très positifs.

Les clients sont très chaleureux et cherchent à nous connaître. Nous sommes satisfaits quand les clients repartent avec le sourire ou nous font des bons retours sur les produits.

Quels sont vos projets pour votre boulangerie ?

Développer la pâtisserie assez rapidement et puis plus tard faire des sandwiches.

Un dernier mot ?

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés pour faire aboutir ce projet : notre famille, nos amis et la municipalité.

Propos recueillis par Myriam Viannais

Rencontre avec M. Conradt successeur de M. Ducy à la pharmacie depuis le 1^{er} juillet 2017

Quel est votre parcours ?

Lorrain d'origine, je suis diplômé de la faculté de Nancy. J'ai ensuite tenu 4 pharmacies, la dernière était à Fougères.

Pourquoi avoir choisi Guégon pour vous installer ?

C'est un hasard, mon épouse et moi souhaitions déménager tout en restant en Bretagne. C'est une belle région que nous aimons beaucoup et nous voulions nous installer à la campagne. C'est après avoir consulté des annonces que nous sommes arrivés à Guégon et nous sommes tombés sous le charme de la commune.

Quelles ont été vos premières impressions ?

Après avoir tenu plusieurs pharmacies dans différents endroits, Guégon est certainement la commune où j'ai rencontré le meilleur accueil et beaucoup de messages d'encouragements.

Les services proposés sont-ils les mêmes que votre prédécesseur ?

Mis à part une gamme de parapharmacie, rien ne change et l'équipe non plus. Nous restons à l'écoute des gens avec le sourire et essayons de faire des tarifs au plus juste pour une commune de campagne.

Propos recueillis par Corinne Perré



C'MOY Paysage



Philippe Moy, 52 ans, habitant le village du Bot en Guégon vient de s'installer depuis le 1^{er} mars 2017 en tant qu'artisan paysagiste.

Quelles ont été vos motivations ?

Après avoir passé une vingtaine d'années en tant que commercial dans le monde agricole, j'ai décidé de changer de cap. Ce métier me

demandait beaucoup trop de déplacements et j'étais souvent absent du domicile familial. Après réflexion, j'ai décidé de créer mon entreprise, pour avoir une meilleure qualité de vie et travailler en autonomie.

En quoi consiste votre métier ?

De nombreuses personnes m'appellent pour réaliser des travaux extérieurs tels que la tonte, le débroussaillage, la taille et l'abattage d'arbres, le jardinage. Je travaille principalement à l'heure et propose des devis à la demande sur des chantiers plus ou moins importants.

J'accepte les CESU (Chèques Emploi Services Universel) comme mode de paiement.

Je me déplace principalement dans le Pays de Josselin, mais j'étudie toutes les demandes sur les autres secteurs géographiques.

"C'MOY PAYSAGE"

Philippe Moy
5, Le Bot - 56120 Guégon
06.89.13.49.20

c.moypaysage@orange.fr

Propos recueillis par Raphaël Geffray et Corinne Perré

Anne Courtine

PASTELLISTE DE FRANCE

06 12 84 36 72



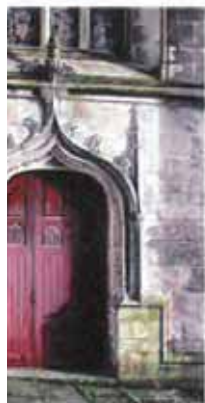
ARTISTE PEINTRE
PROFESSIONNELLE
Affiliée à la Maison des Artistes

ATELIER A GUEGON
(10 mn de Josselin)

www.annecourtinepastelliste.fr

Travail aussi sur commande

différentes formules de
cours ou stages.





Agriculture

Le comice du Pays de l'Oust et du Lié a eu lieu le 1^{er} juillet 2017 à St-Samson

23 élevages présents

35 Prim-Holsteins

10 Montbéliardes

5 Blondes d'Aquitaine

Juge : M. Pierre MONNERAY de Carhaix



Concours race Prim'Holsteins

Grande championne, championne adulte	: Eole de l'EARL du Vieux Chêne à Régigny
Meilleure mamelle adulte	: Hanniss du GAEC du Vallon à Régigny
Championne jeune	: Isuzu de l'EARL du Vieux Chêne à Régigny
Meilleure mamelle jeune	: Islande de Daniel BENARD de Guégon
Championne espoir et mamelle espoir	: Jiana du GAEC du Vallon à Régigny
Meilleure Laitière	: Egalité du GAEC Samson de Saint-Samson

Concours race Montbéliardes

Grande championne, championne adulte	: Houpette de l'EARL Le Février des Forges
Meilleure mamelle adulte	: Kermesse de l'EARL Er Plijadur à Evellys
Championne jeune	: Idade de l'EARL des Deux Villes à Lanouée
Meilleure mamelle jeune	: Josie de l'EARL Le Février des Forges
Meilleure laitière	: Fleurie de l'EARL des Deux Villes à Lanouée



Comice Agricole à St Samson le 1^{er} Juillet 2017
Deux Eleveurs de Guégon (Guénhaël LE TRIONNAIRE et Daniel BENARD) présentent des animaux.

Le prochain comice agricole se déroulera à Guégon le 30 JUIN 2018



Ploërmel Communauté

Une communauté à 32 communes et plus de 43 000 habitants

PRESIDENT

Patrick LE DIFFON

VICE-PRESIDENTS

- Michel PICHARD Finances
- Henri RIBOUCHON Tourisme
- Maryvonne PRIOUX Enfance, jeunesse, insertion et emploi des jeunes
- Denis TREHOREL Action sociale
- Guy LE BOLU Economie et aménagement numérique
- Jacques MIKUSINSKI Ressources humaines et systèmes d'information
- Joël GUEGAN Habitat et mobilités
- Louis-Marie MARTIN Sécurité, énergies et gens du voyage
- Christian LE NOE Bâtiments, voirie et espaces verts
- Stéphane ROUAULT Environnement
- Ronan COIGNARD Aménagement de l'espace et urbanisme
- Alain HERVE Sport et culture



Crédit photo : Ploërmel Communauté

Depuis la création de la nouvelle communauté de communes, la commune de Guégon est représentée au sein de Ploërmel Communauté par 3 élus : Jean-Marc Dubot (maire), Marie-Noëlle Amiot et Myriam Viannais (adjointes).

Le 32 Magazine



Plus qu'un simple support d'informations, il est l'un des nouveaux liens entre les 32 communes composant Ploërmel Communauté.

Cette publication est un reflet de notre vie sur le territoire, publié à 2 exemplaires par an, il est construit de sorte à vous accompagner dans cette nouvelle aventure à 32 !

Le 32 Magazine informe, impulse, dynamise, oriente et tâche d'être au plus près de chacun de vous. Nous pouvons d'ores et déjà vous informer de la publication du second courant janvier 2018.

Guettez vos boîtes aux lettres en début d'année !

Nouveau site Internet : <http://ploermelcommunaute.bzh>

4L Trophy 2017

Nous sommes frère et sœur, originaires de Baud dans le Morbihan. Nous rêvions de pouvoir faire ensemble le 4L Trophy, un raid étudiant de 7000



km à but humanitaire dans le désert marocain. Nous avons donc acheté notre 4L en Décembre 2016. Elle était à refaire entièrement, nous avons passé beaucoup de week-end à travailler dessus avec notre père. Afin de pouvoir financer l'inscription au raid mais aussi la remise sur pied de notre bolide, nous sommes partis à la recherche de sponsors auprès d'entreprises du Morbihan et notamment sur notre commune (Baud), mais également à Guégon. Nous avons de plus financé ce projet par la vente de stylos et la mise à disposition des deux vitres arrière pour que tous ceux qui le souhaitent puissent laisser leur trace sur notre 4L en y déposant leur signature. Enfin, ce raid ayant une visée humanitaire, nous devons réunir des fournitures scolaires et du petit équipement sportif que nous avons offert à une association "Enfants du désert" pour les enfants marocains.

14 Février 2017 : le grand départ, direction Biarritz puis Tanger par le bateau. 1500 équipages étaient au rendez-vous. Le raid marocain a ainsi débuté.

La remise des dons à l'association s'est effectuée le soir de la première étape, en compagnie de nombreux enfants présents avec qui nous avons pu passer un moment, faire des jeux d'équipes ou des activités manuelles.

A l'arrivée, à Marrakech, nous avons eu droit à un superbe hôtel où nous avons pu (enfin !) prendre une douche et dormir dans un vrai lit après deux semaines dans le coffre de notre 4L.

Nous sommes plutôt contents de notre classement car nous sommes arrivés 152^e sur 1500 équipages !

Le 4L Trophy est une réelle expérience, fatigante mais formidable. Nous gardons des souvenirs incroyables et uniques. Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé : nos parents et amis mais également les sponsors sans qui tout cela n'aurait pas été possible.

*Alicia et Jérôme Le Meur
Équipage Baldibroraid
n°2074 du 4L Trophy 2017*



Sécurité routière



En 2016, deux clowns de la sécurité routière étaient venus à l'école Saint Gildas faire une animation. C'est important de rappeler les règles du code de la route aux enfants. Le 28 septembre 2016, Robert Danet, en collaboration avec la sécurité routière du Morbihan a organisé un stage de formation à la Piste Vélo pour les élèves de l'école. La piste vélo a été installée sur le parking de la salle des sports de Guégon. De nombreux bénévoles sont venus aider les 16 et 17 mars 2017.

Jean-Marc Bolloré, expert technique à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer est intervenu.

66 enfants, du CE2 au CM2, accompagnés par la directrice, Marie-Noëlle Gautier sont venus avec leur vélo.

La formation se présentait en deux parties :

- une session théorique en salle pour apprendre à reconnaître les panneaux de signalisation et quelques règles du code de la route.
- une session pratique sur la piste aménagée avec des feux tricolores, plusieurs passages piétons et différents panneaux de signalisation.

A la fin de la formation, tous les enfants ont dû répondre à un quizz et sont tous repartis avec un permis de conduire vélo.

"Avec une meilleure connaissance du code de la route, les enfants vont pouvoir rouler en sécurité".

*Robert DANET, référent
Sécurité*



Recensement



Le recensement de la population a lieu tous les cinq ans, le prochain aura lieu sur la commune de Guégon du 18 janvier au 17 février 2018. Cinq agents se présenteront à chaque habitation de la commune pour déposer un formulaire de recensement à remplir. Il est conseillé, dans la mesure du possible, de se recenser par Internet sur le site de l'INSEE "le-recensement-et-moi.fr" (accès simple et rapide). Les cinq agents recenseurs de Guégon sont : Lucile LE VAILLANT, Linda DANET, Philippe MOY, Pierrick PANIER et Valentin JEHANNO. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Qu'il pleuve ou qu'il vente, je trouve le temps, je donne mon sang !



Donner son sang, c'est offrir la vie

Les dons de sang permettent de soigner chaque année 34 000 malades en Bretagne. Sous forme de transfusions, ils sont utilisés chaque jour pour soigner des maladies du sang, des cancers, et permettre des interventions chirurgicales. Plus de 30 000 autres patients bénéficient également de médicaments dérivés du sang, pour des urgences, des maladies du système immunitaire ou de la coagulation...

Un don de sang ne dure que 45 minutes. Ensuite, une collation est servie par les bénévoles de l'Amicale.

L'EFS recherche des donneurs de plasma

Le don de plasma permet le traitement de multiples pathologies : déficits immunitaires, maladies auto-immunes, maladies de la coagulation, maladies génétiques, maladies du foie et du rein, brûlures graves... Sur 11 mois de l'année 2017, 63 personnes ont participé généreusement au covoiturage mis en place par votre Amicale de Josselin. Pour s'inscrire, contacter le 06 66 66 31 60.

- Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg.
- Pour un premier don, munissez-vous d'une pièce d'identité.
- Il est important de bien s'hydrater et manger avant un don de sang.

Prochaines dates

Vendredi 2 février, au centre culturel l'Écusson, à Josselin, de 14 h 30 à 18 h 30,

Vendredi 6 avril, salle polyvalente Yves du Halgouët, à Guégon, de 14 h 30 à 18 h 30.

Merci pour votre générosité,

Le président, Richard Moriuser



A SAVOIR

- Les globules rouges ont une durée de vie de 42 jours, les plaquettes 5 jours seulement.

Frelons asiatiques

Le frelon asiatique est arrivé accidentellement en France, désormais il est présent aujourd'hui sur la quasi-totalité du territoire national.

Le frelon asiatique présente :

- un risque pour la filière agricole
- un risque pour l'environnement car il consomme les insectes pollinisateurs.

La population des frelons asiatiques augmente, les nids se trouvent souvent aux abords des habitations et parfois à faible hauteur, il en résulte un nombre d'accidents plus important lors de la taille des haies.

C'est pourquoi il est important de continuer le piégeage de printemps, d'avril à fin mai. Il faut placer les pièges près des composteurs, des camélias, la fleur attire les frelons. Ainsi beaucoup de fondatrices sont piégées et c'est autant de nids en moins dans la campagne.

Il est recommandé de détruire systématiquement les nids primaires et secondaires en faisant appel aux désinsectiseurs référencés par le FDGDON 56, après le passage de l'élu référent.

Pour l'année 2018, la commune apportera une subvention de 35 € pour la destruction des nids sur présentation de facture.





Médaille d'honneur du travail pour : Pierre Le Govic (Grand Or - 40 ans), Serge Brogard (Or - 35 ans), Pascal Brogard (Vermeil - 30 ans), Dominique Launay (Argent - 20 ans)



Médaille d'honneur du travail Vermeil (30 ans) pour Françoise Pichard, en tant qu'adjointe administrative



Les bénévoles remerciés par les élus pour leur implication active dans diverses actions de la commune.

DEPART A LA RETRAITE



43 ans pour Vivianne Le Cheviller, rédactrice principale
21 ans pour Jeannine Braud, adjointe technique territoriale
17 ans pour Daniel Le Guennec, adjoint technique territorial
Marie-Annick Caudal, agent d'entretien en mission de remplacement



Visite du sous-préfet Mikaël Doré, et des élus du territoire à l'entreprise de cartonnage, EUROPAC. Le nouveau directeur Vincent Magnier a présenté l'entreprise guégonnaise de 170 salariés.



Cérémonie d'accueil des bébés, des nouveaux arrivants et des 18 ans



Le Tout en Images

FETES DE QUARTIER



Catelo



Le Ponty

EXPOSITION



Nous avons souhaité mettre en place en juillet, une exposition de photos devant l'église St Pierre St Paul. Intitulée "Portraits de légumes", cette exposition a été réalisée par l'association Rétines et a été prêtée par la mairie de St Gildas de Rhuy. Les supports fabriqués par Hubert du service technique resserviront pour d'autres expositions.

NOCES



Noces d'Or pour les époux Thérèse et Marcel JOUANNO



Noces d'Or pour les époux Annick et Michel GOLVET



Noces de Diamant pour les époux Monique et André MAHIEUX



Noces de Diamant pour les époux Amélie et Albert GUILLOUX



Etat Civil 2017

Naissances

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveau-nés.

Gabriella DANET	20/02/2017	9, rue Anne de Bretagne
Romane CASTEL	24/02/2017	11, rue du 19 mars 1962
Kilian DUOT LORIC	02/03/2017	6, Coët-Méan
Léna LE BRAZIDEC	23/05/2017	3, Mesle
Julia DÉSIGNÉ	03/07/2017	2, La Ville Hulin
Yanis MOGAN CHAXELLE	28/07/2017	7, Boccabois
Léonie COUESPEL	28/07/2017	5, Les Brières
Manon INGOLOTTI	14/08/2017	4, chemin des Gaboriaux
Samantha CARGOUËT	21/08/2017	4, La Ville Daniel
Pomeline BOONEMMER	27/08/2017	17 rue des Calvaires - Coët-Bugat
Evy GAUTIER	09/09/2017	17, La Ville Guimard
Zélie DAVID	21/09/2017	3, La Ville au Tady
Lison VALOIS	3/11/2017	6, Rue des Ronceaux
Emmy QUÉRIC	20/11/2017	21, rue Sergent Plouchard
Apolline GUILLORY	21/11/2017	16, Pourmabon



Publication de l'état civil suivant les autorisations des intéressés

Mariages

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux mariés.



Jean-Noël BOTERFF et Maryline LE GALLIOT

Célébré le 25/01/2017 - 8, La Ville Daniel

Gaëtan GICQUEL et Céline JOUBIER

Célébré le 15/04/2017 - 14, rue Jean Jaurès - CRUGUEL

Franck LETELLIER et Cécile LAUNAY

Célébré le 27/05/2017 - 8, allée des Sources - VIRY-CHATILLON

Ronan ETIENNE et Eloïse FAURE

Célébré le 10/06/2017 - 135, rue d'Alésia - PARIS

Décès

Nos sincères condoléances aux familles des défunts.

Gabriel GUILLERON, 57 ans	15/12/2016	8, Bas de la Lande
Hélène AHÉE veuve VIANNAIS, 84 ans	19/12/2016	4 rue du 19 mars 1962
Bernard COURANT, 74 ans	25/12/2016	2, rue du Presbytère - Coët Bugat
Alain MARTIN, 70 ans	30/12/2016	6, La Ville Guimard
André GUILLO, 89 ans	31/12/2016	1, La Chataigneraie
Emmanuel MOUNIER, 92 ans	31/12/2016	2, La Ville aux Gentils - Coët Bugat
Eugène MARIAGE, 94 ans	21/01/2017	33, Catélo
Jean TOUZÉ, 81 ans	02/02/2017	7 rue de la Colonne de Justice - Trégranteur
Hervé BURGHO, 54 ans	02/03/2017	5 rue du Général de Gaulle
Claire WASSMER épouse LE TEXIER, 67 ans	02/04/2017	15, La Ville Ruaud
Jean-Noël BOTERFF, 67 ans	09/04/2017	8, La Ville Daniel
Gilbert NOUVEL, 77 ans	13/04/2017	3, Bréhalé
André GABOREL, 82 ans	19/04/2017	14, Penroc
Léonie DANET veuve DESNÉS, 96 ans	19/04/2017	8, rue du Sergent Plouchard
Daniel TRÉGUIER, 56 ans	03/05/2017	11, Mesle
Josiane ESTAGER épouse MOTHAY, 69 ans	03/05/2017	17, rue des Jonquilles
Marcelle CARON veuve BOUSSICAUD, 85 ans	03/06/2017	5, Le Clos Perret
Marie-Thérèse LE GAL veuve LALY, 83 ans	08/06/2017	La Ville au Gal
Bernadette AMIOT veuve LE GUENNEC, 84 ans	16/06/2017	2, Penroc
Julien JOSSO, 32 ans	20/06/2017	5, rue de la Sapinière
Henri GUILLAUME, 93 ans	21/06/2017	2, Coello
Franck TABACCHI, 53 ans	22/06/2017	10, La Ville au Ped
Gilles MAINGUY, 49 ans	24/07/2017	1, chemin des Accacias
Jean LALY, 75 ans	20/08/2017	20, Le Borne
Thérèse NAYL épouse MERCIER, 92 ans	09/09/2017	8, Le Bot
Emmanuel GUILLAUME, 89 ans	09/09/2017	18, Penroc
Eliane LE GOFF épouse LE BORGNE, 85 ans	16/10/2017	19, La Chataigneraie
Annick JOUANIQUE épouse GOLVET, 67 ans	12/11/2017	6, Gloret





Calendrier des Fêtes 2018



JANVIER

- 5 GALETTE DES ROIS DU VTT
- 6 VŒUX DE LA MUNICIPALITE
RACLETTE DE LA RAQUETTE
- 7 LOTO DE LA FNACA
- 13 TARTIFLETTE DES ESG
- 19 GALETTE DES ROIS DE LA GYM
- 27 ASSEMBLEE GENERALE DES CVO

FEVRIER

- 4 LOTO DES AINES
- 10 RACLETTE DU VTT
BOUM DE L'AMICALE LAIQUE
- 17 REPAS-GALETTE DES ROIS DES AINES
- 17/18 THEATRE DA WEKON
- 18 RANDO CAREME
- 23 CARNAVAL DE L'ECOLE
- 23/24/25 THEATRE DA WEKON
- 25 LOTO DES ESG

MARS

- 3 CHOUROUTE DU CF DE TREGRANTEUR
- 3/4 ENTRAINEMENT DE MOTOCROSS DE L'AMG
- 4 REPAS PAROISSIAL
- 10 REPAS DES CHASSEURS
- 17/18 ENDURANCE EQUESTRE DES CVO
- 19 COMMEMORATION DU 19 MARS 1962
- 24 ŒUFS PARTY DES P'TITS POUSETS
- 25 BOUCLES GUEGONNAISES
- 30 CEREMONIE D'ACCUEIL
DES NOUVEAUX ARRIVANTS

AVRIL

- 2 PUCES DU PATRIMOINE
- 6 DON DU SANG
- 7 ROUGAIL DE L'ECOLE
- 14 CONCERT A COET BUGAT
- 15 LOTO DU CF DE GUEGON
- 29 RANDO VTT MARCHÉ
- 30 SOIREE CREOLE DES ESG

MAI

- 4 LOTO INTERCLUBS
- 8 ARMISTICE 1945 FNACA
- 12 MARCHÉ GOURMANDE DU VTT A TREGRANTEUR
SOIREE FLUO DU TWIRLING
- 19 TOURNOI DE TENNIS DE TABLE
CRITERIUM DU TWIRLING CLUB
- 26 CONCOURS DE PALETS DU CF DE TREGRANTEUR

JUIN

- 2/3 SPECTACLE CARITATIF DE PASSE LA SECONDE
- 2 ASSEMBLEE GENERALE DES ESG
- 9 KERMESE DE L'ECOLE
- 10 ASSEMBLEE GENERALE DES CHASSEURS
- 15 REPAS DE LA GYM
- 16 80 ANS DES ESG
THEATRE D'OBJETS A COET BUGAT
- 23 FETE DE LA MUSIQUE
- 30 COMICE AGRICOLE

JUILLET

- 7 GALA DE FIN D'ANNEE DU TWIRLING
- 13 BAL POPULAIRE DU CF DE GUEGON
ET FEU D'ARTIFICE
- 14 TOURNOI DE PALETS DES ESG

AOUT

- 5 A DIMANCHE AU CANAL
- 19 FETE CHAMPETRE DE PENROC

SEPTEMBRE

- 15 REUNION DES CHASSEURS
INITIATION LUDO-PING DE LA RAQUETTE
- 15/16 JOURNÉES EUROPEENNES DU PATRIMOINE
- 22 REPAS DES AINES
- 23 VIDE GRENIER DE L'ECOLE

OCTOBRE

- 7 REPAS DU CCAS
LOTO DU CF DE GUEGON
- 20 SOIREE CONTES A COET BUGAT

NOVEMBRE

- 4 BOURSE AUX AFFAIRES DU PATRIMOINE
- 11 ARMISTICE 1914-1918
- 17 ASSEMBLEE GENERALE DE LA FNACA
ASSEMBLEE GENERALE DU VTT
- 18 LOTO DES AINÉS
- 24 ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMG

DECEMBRE

- 1 ANIMATION COMMERCIALE DU 1^{er} au 15
- 2 VIDE GRENIER DU TWIRLING CLUB
- 9 LOTO DES ESG
- 15 ANIMATIONS DE NOEL
- 16 CHANTS DE NOEL A COET BUGAT
- 20 ARBRE DE NOEL DES P'TITS POUSETS
- 21 ARBRE DE NOEL DE L'ECOLE

